

"On va voir ça si on a du coeur" (Côté)
Page D-1



Lemaire sur le babillard de Bergeron

Page D-2



La psychose de Lemaire le Mystérieux s'installe
Chronique de Claude Larochelle, page D-1

Au coeur du vieux Ste-Foy
Le Domaine François de Laval CONDOMINIUMS
658-1659

LE SOLEIL

QUÉBEC, JEUDI 12 AVRIL 1984
88e année, no 92 136 pages 10 cahiers

• Livraison à domicile (6 jours) 2,10\$ •
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢

Sacré-Coeur

La police a fait sauter le barrage

par Marc SAINT-PIERRE
envoyé spécial du Soleil

SACRÉ-COEUR — Quelques minutes avant l'aube, la Sûreté du Québec a fait sauter le barrage routier de Sacré-Coeur après 15 heures d'un blocus maintenu par une population tenant mordicus à la réouverture de l'usine de sciage des Produits forestiers Saguenay.

DERNIÈRE HEURE

La population de Sacré-Coeur a quitté la rue pour rentrer chez elle vers 04h00 ce matin après que quelque 75 policiers de la SQ eurent forcé le barrage dressé par les citoyens mécontents. Il y a eu une arrestation.

Le maire Aimé Dufour a déclaré ce matin qu'une assemblée de village devait se tenir en après-midi aujourd'hui pour évaluer la situation et examiner les nouvelles mesures à prendre. Le maire attend toujours une réponse du gouvernement et du ministre Duhaime sur l'avenir de l'usine des Produits forestiers Saguenay.

Les policiers, toujours présents dans la région de Sacré-Coeur, assureraient la circulation automobile sur les routes 138 et 172 ce matin.

L'opération s'est déroulée sans peur: tout au plus deux ou trois arrestations, la voiture d'un leader de la Lire, page A-2, BARRAGE



De 600 à 1,000 personnes se sont retrouvées sur le barrage routier après que les écoles, les magasins et les services municipaux eurent été suspendus.

Cadets de l'Institut de marine en "zone de guerre" au Nicaragua

par Claude VAILLANCOURT

Un navire canadien, ayant à bord 21 cadets de l'Institut de marine de Rimouski, tous âgés de 18 et 19 ans, a réussi hier à pénétrer dans un port nicaraguayen qu'on dit bourré de mines par les rebelles antisandinistes soutenus par la CIA.

Le directeur de l'Institut de marine de Rimouski, M. Jean-Marie Vignola, a informé tôt ce matin LE SOLEIL que le cargo, jaugeant 13,000 tonnes, avait accosté, à l'aide de remorqueurs, un quai de Puerto Corinto, l'une des deux cibles préférées des rebelles antisandinistes l'autre étant Puerto Sandino.

M. Vignola, qui avait été informé par LE SOLEIL quelques heures auparavant de la

Autres textes sur la situation au Nicaragua, pages C-10 et C-11

présence de ses cadets dans une zone de guerre, a déclaré que le cargo, propriété de "Boreal Navigation Inc" de Sainte-Foy avait contacté ses compagnies d'assurance et l'ambassade canadienne avant d'entrer dans la zone portuaire.

"Ils ont agi selon les risques normaux du métier", a signalé M. Vignola, passablement inquiet dans les minutes qui ont précédé sur la sécurité des cadets relevant de son institut.

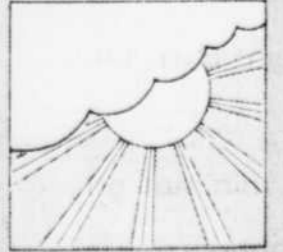
Sept navires ont jusqu'à maintenant subi des dommages en pénétrant dans cette zone depuis un mois. Une dizaine de personnes ont été blessées.

Les mines éparpillées dans les eaux nicaraguayennes sont, croit-on savoir, de type acoustique. Elles explosent lorsqu'elles "sentent" la vibration d'une hélice.

Le cargo "La Mésange" transporte un chargement de potassium. Les propriétaires du navire ont obtenu, à cette fin, un contrat Lire, page A-2, MARINE

SOMMAIRE

- Annonces classées.....H-7 à H-14
- Arts et spectacles.....H-2 à H-4
- Bandes dessinées.....H-13
- Bridge.....H-13
- Carrières et professions.....G-4
- Décès.....H-15
- Economie-finance E-1 à E-4
- Editorial.....A-16
- Feuilleton.....H-4
- Horoscope.....H-13
- Information régionale.....B-1 à B-3
- Loterie.....A-2
- Monde.....C-10, C-11, D-16 et E-5 à E-17
- Mot mystère.....H-13
- Mots croisés.....H-13
- Où aller à Québec.....H-4
- Page documentaire.....A-15
- Politique.....A-12 et A-13
- Sciences.....F-1 à F-3
- Sport.....D-1 à D-15
- Télévision.....H-2
- Votre page.....A-17



Ensoleillé avec passages nuageux demain. Maximum 6 à 9. Minimum cette nuit de 0 à moins 2.
Détails, page H-7



M. Turner a donné une conférence de presse, hier à Montréal, en compagnie de M. Robert Bourassa et la bonne humeur semblait de mise.

Turner soutient, en principe, la loi 101

D'après CP-PC

La première visite au Québec de M. John Turner, dans sa campagne pour devenir chef du Parti libéral du Canada, a été marquée, hier, par une autre controverse au plan linguistique.

M. Turner a déclaré à des reporters, à Montréal, qu'il sou-

tenait en principe la loi 101, la législation qui a fait du français la seule langue officielle au Québec.

Autres textes, page A-13

"C'est une question de compétence provinciale", a ajouté l'ancien ministre des Finances.

"Je suis d'accord en principe avec la loi 101, à condition qu'elle ne contrevienne pas à la Charte canadienne des droits et libertés et j'admets que certains articles de la loi québécoise devraient être testés devant les cours de justice", a déclaré l'an-

Lire, page A-2, TURNER

St-Roch alimenté par un circuit de relève

par Michel TRUCHON

LE SOLEIL et quelque 400 autres abonnés d'Hydro-Québec dans le quartier Saint-Roch seront alimentés par un circuit de relève pendant au moins encore 36 heures, de sorte que si une autre panne devait se produire, l'électricité ne pourrait être rétablie rapidement comme cela devrait normalement se passer.

Un porte-parole d'Hydro-Québec a expliqué que la panne qui a débuté à 17h15 mardi et qui a duré

près de 15 heures, était attribuable à une défectuosité d'un joint du câble souterrain sur le boulevard Charest et qu'il fallait changer toute une section de câble, entre les rues du Roi et de la Reine, pour effectuer la réparation. Ces travaux ne pourront être terminés avant demain.

"Mais il est peu probable qu'une autre panne survienne", a dit Michel Desrochers, du service des relations publiques d'Hydro.

La panne de mardi soir a eu des

Lire A-2, ST-ROCH

Passerelle piétonnière conçue par ordinateur

Page F-2



JEUDI SCIENCE

AU ROYAUME DES BOUFFE-PRIX

Voyez nos super-aubaines hebdomadaires sans oublier notre collection de prix-trophées, des rabais en vigueur jour après jour, semaine après semaine.

En pages F-6, F-7, F-8

ST-ROCH

(Suite de la première page)

conséquences importantes sur le tirage du SOLEIL, qui a dû sacrifier ses trois premières éditions. En fait, ce n'est qu'avec le retour du courant, vers 8h30, que la machine a pu être remise en branle. Les efforts conjugués des employés des différents services du journal ont permis d'imprimer 88,000 exemplaires dont les derniers sont sortis des presses à 16h25 hier.

Cette édition du 11 avril 1984, comptant 88 pages, a été distribuée avec plus ou moins de retard aux camelots assurant la livraison dans les foyers de l'agglomération de Québec.

Selon le président-directeur général du SOLEIL, M. Paul-A. Audet, il est difficile d'évaluer, à court terme, les pertes subies par le journal, mais on peut sommairement parler de plusieurs dizaines de milliers de dollars. Toute la matière publicitaire de l'importante édition du mercredi doit être reprise au-

jourd'hui, aux frais du journal.

"Il ne serait pas surprenant que cette affaire se termine devant les tribunaux", a dit M. Audet précisant que les avocats du SOLEIL avaient été mandatés pour étudier la situation et décider si des poursuites devaient être intentées si l'on pouvait démontrer qu'Hydro-Québec n'a pas apporté toute la diligence possible à la réparation de la panne.

C'était la deuxième fois en deux ans que LE SOLEIL devait renoncer à sa publication à cause d'une panne d'électricité. "En février 1982, cela s'était produit par accident quand de la machinerie avait coupé un câble. Mais, mardi, il n'y a pas eu d'intervention extérieure...", dit M. Audet.

Des pépîns

De son côté, le porte-parole d'Hydro-Québec, Michel Des-

rochers, a expliqué que le bris de joint du câble souterrain alimentant quelque 400 abonnés du quartier Saint-Roch s'était produit au moment où une équipe d'Hydro effectuait des travaux d'entretien sur le câble de relève, de sorte que la déviation d'urgence n'a pu être faite.

"Sachant qu'une réparation de câble souterrain est très longue, les responsables ont choisi de réparer le câble de relève d'abord, ce qui en principe devait prendre sept heures environ...", dit M. Desrochers.

En fait, c'est vers 2h de la nuit que cette réparation a été terminée et que l'on a tenté de rétablir le courant. Mais les manoeuvres n'ont rien donné, le réseau refusant de revenir à la normale alors que les disjoncteurs ne cessaient de sauter, pour des raisons qui n'ont encore pas pu être établies.

Après plusieurs autres heures de réparations et de tentatives, l'électricité revenait vers 8h30 dans le cas du SOLEIL et vers 9h30 pour ce qui est des autres abonnés. Ce qui ne signifie cependant pas que les choses sont complètement revenues à la normale, puisque le secteur

touché est alimenté par les circuits de relève.

Hydro-Québec admet que si une autre panne se produisait avant

BARRAGE

(Suite de la première page)

manifestation remorquée et le pare-brise d'une chargeuse défoncé par un projectile.

La SQ avait mobilisé d'importantes forces pour rouvrir l'intersection des routes 138 et 172: une centaine de policiers avec casques et matraques, des chargeuses pour dégager la neige que des manifestants avaient amoncelée sur la chaussée, une remorqueuse, des autos-patrouille, etc.

La consternation et la fatigue se lisaient dans les yeux des manifestants — très calmes par ailleurs — encore sur la ligne aux petites heures ce matin.

"Ce n'est que partie remise", a affirmé Daniel Hovington, président du Syndicat des travailleurs de Produits forestiers Saguenay (CSN).

L'usine de sciage représente pour les populations de Sacré-Coeur — 2,300 habitants — et des localités environnantes, le seul espoir d'emploi à court terme.

que le câble souterrain soit réparé, chose qui devrait être terminée dans le courant de la journée de demain, il serait impossible de re-

donner le service rapidement via les circuits secondaires, étant donné que ceux-ci sont présentement sollicités.

ver le biocus à toutes les heures - devait mettre le feu aux poudres.

La route fut effectivement dégagee à 10h mais les événements allaient vite prendre une tournure incontrôlable.

Entre-temps, les autorités municipales recevaient un simple accusé de réceptions de leur nième télégramme à Québec réclamant la réouverture de l'usine.

L'usine, qui payait naguère entre \$6 et \$8 millions annuellement en salaires est fermée depuis 16 mois.

La situation à Sacré-Coeur est devenue très précaire: une cinquantaine de familles sont sur le point de perdre leur maison et, ironie du sort, les Produits forestiers Saguenay doivent à la municipalité \$300,000 en arrages de taxes.

Pour l'heure, en dépit de multiples démarches, le dossier ne semble pas avoir avancé d'un poil.

TURNER

(Suite de la première page)

ancien ministre des Finances.

La déclaration de M. Turner a suscité immédiatement des remous parce que le gouvernement du premier ministre Trudeau a toujours manifesté son opposition à la loi 101.

Le ministre fédéral de l'Énergie Jean Chrétien, considéré comme le principal rival de M. Turner dans la course à l'investiture libérale, était hier à Winnipeg. Il a tenu à dire qu'il ne partageait pas l'opinion de l'avocat torontois.

"Je n'ai jamais appuyé le bill 101 parce que je ne crois pas dans des restrictions de cette nature", a lancé M. Chrétien.

Bilinguisme à Detroit

Mis au courant des propos de M. Turner, le chef conservateur Brian Mulroney, à Ottawa, n'a pas été long à adresser des reproches au candidat. "M. Turner a commencé par nous dire qu'il était opposé au bilinguisme, en faveur du bilinguisme officiel au Manitoba et en Ontario. Voilà maintenant qu'il est opposé au bilinguisme officiel au Québec. Demain, il va prôner le bilinguisme pour Detroit!" a lancé M. Mulroney.

Le ministre du Travail, André Ouellet, un des principaux adjoints de M. Turner dans sa campagne, a prétendu hier que les médias avaient mal interprété les paroles du candidat.

Réunion avec Bourassa

M. Turner a eu une journée fort chargée, hier, à Montréal. En soirée, il s'est adressé à environ 2,000 partisans lors d'une réception en son honneur. Plus tôt

dans la journée, il avait rencontré le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa. Après un entretien d'une heure, M. Bourassa a dit qu'il était satisfait des discussions qu'il avait eues. Par contre, le chef libéral a refusé de dire qu'il appuyait la candidature de M. Turner. "Je veux, a dit M. Bourassa, conserver ma neutralité et celle du parti que je dirige." M. Turner a dit qu'il n'avait pas sollicité un tel appui.

Les deux hommes ont dit qu'ils avaient abordé des questions économiques, "la priorité de l'heure".

M. Turner a ensuite rencontré les dirigeants du groupe anglophone Alliance-Québec.

Nouveaux appuis

Par ailleurs, un 15e membre du cabinet Trudeau, le ministre de la Consommation Judy Erola, a accordé son appui à M. Turner. Selon Mme Erola, M. Turner représente le mieux les idées qu'elle défend "comme Canadienne, comme femme et comme libérale".

Pour sa part, le ministre de l'Énergie Jean Chrétien a obtenu le soutien de Mme Sharon Carstairs, récemment élue leader du Parti libéral du Manitoba.

LA QUOTIDIENNE
(tirage du mercredi 11 avril 1984)
2-6-3
2-1-7-4
Informations: 643-8990

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Sam.: 8h30 à 13h00
LES ANNONCES CLASSEES
647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
REDACTION
647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30
647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine
RENSEIGNEMENTS: 647-3233
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6, par Le Soleil Limitee. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

le mot du jour

Hors saison

Quand le temps est maussade, on achèterait bien un printemps, si on le pouvait. Pourtant, on offre cette saison dans les "ventes de printemps", mais ce sont, en réalité, des soldes de printemps.

Pierre BELLEAU

St Cyr & Frère VISITEZ NOTRE CLUB VIDÉO AU MAIL SAINT-ROCH

Ste-Foy (Place Laurier) face à Distribution Consommateurs 651-7384

Québec (promenade centre-ville) 522-1233

60 ans à votre service

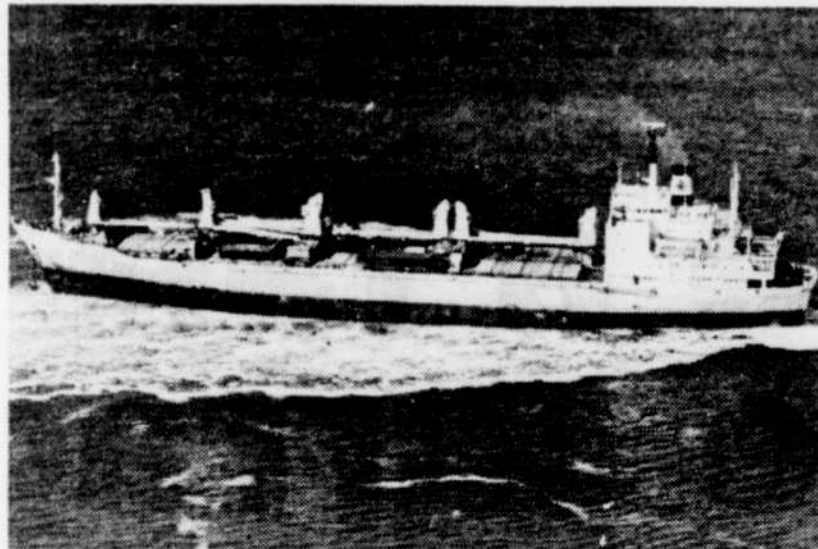
SONY
CHAÎNE STERÉOPHONIQUE AX22

(Option — magnétophone — meuble — disques — cassettes)
— Amplificateur TAAX-22
— Syntonisateur STJX22
— Tourne-disque PSLX22C
— Enceintes acoustiques SS955

\$599

Choisissez un magnétophone à cassette Sony. Il conviendra sûrement à vos besoins.

CASSETTES AUDIO SONY LNX, HFX, et UFX Disponibles en magasin



Le Mésange transporte un chargement de potassium. Les propriétaires du navire, Boreal Navigation Inc. de Sainte-Foy, ont obtenu un contrat à cette fin.

MARINE

(Suite de la première page)

de l'Agence canadienne de développement international.

M. Vignola a confirmé que les cadets avaient quitté Cacoua le 15 décembre, complétant un équipage de 33 hommes. Ils ont vogué en direction de l'Irlande, de la Suède, de la Californie et de Vancouver, où a été chargée cette cargaison de 10,500 tonnes de potassium.

Les cadets devaient repartir de Puerto Corinto dans une dizaine de jours.

Selon le directeur de l'Institut de marine, la sécurité des cadets, lorsqu'ils sont à bord des navires, repose sur l'armateur. L'Institut de marine de Rimouski, pour les stages de ses 85 à 90 cadets, requiert les services de compagnies maritimes qui les prennent à bord de leurs navires. Ces stages font partie de

l'entraînement que les cadets doivent subir durant les trois années de leur formation.

Les rebelles nicaraguayens soutenus par la CIA ont, rappelés-le, miné les ports du Nicaragua dans le cadre d'une campagne militaire visant à renverser le gouvernement sandiniste.

Dans un communiqué publié hier, les rebelles soutiennent que le minage va se poursuivre et qu'il a pour but d'empêcher des armes soviétiques et cubaines de parvenir à leurs ennemis.

Hier toujours, le premier ministre Trudeau a qualifié le minage "d'acte de terrorisme" mais n'a pas voulu pour autant relier les États-Unis à ce geste, ajoutant qu'il ne disposait pas de toutes les preuves.

le maillot minimal



des lignes qui contournent la silhouette avec précision, des formes largement échancrées sur la cuisse, au devant et au dos... c'est l'allure minimale pour vivre au soleil sans contraintes.

en haut: le maillot minimal en coton/lycra à rayures, croisé cache-coeur au devant, tons de bleu océan ou raisin, 8 à 14, 50.00

en bas: le maillot minimal en nylon/lycra, très échancré sur les côtés avec deux boutons contrastants, noir, royal ou rouge, 6 à 12, 36.00

la maison **simons**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

Procès du Dr Blanchard

Les infirmières voyaient que Johanne allait très mal

SHERBROOKE (PC) — L'infirmière coordonnatrice pour la nuit au CHUS a révélé qu'elle avait suggéré au résident Gilles Lévesque de demander une consultation en médecine interne ou de téléphoner à son patron s'il ne savait pas quoi faire avec le cas de Johanne Lapointe, le 11 janvier 1982.

Mme Carole Pinard-Cloutier témoignait hier au procès du patron, le Dr Roger Blanchard, un pédiatre, qui est inculpé d'avoir causé la mort de cette adolescente de 16 ans par négligence criminelle.

La coordonnatrice a expliqué qu'elle avait fait cette intervention auprès du résident de garde après que l'infirmière Hélène Mercier lui eût demandé à 3h30 de confirmer son opinion à l'effet que l'état de Johanne se détériorait.



Dr Roger BLANCHARD



Dr Gilles LEVESQUE

ses commentaires sur ce qui s'était passé dans cette affaire.

Docteur Lévesque

Lors de son témoignage, le Dr Gilles Lévesque a raconté que Johanne Lapointe lui avait dit qu'elle se sentait bien vers 4h lorsqu'il était retourné la voir à l'urgence du CHUS le 11 janvier 1982. Et cela une heure et demie après avoir appris le résultat d'un test de salicylémie indiquant un taux d'aspirine de 74 dans son sang, un chiffre qu'il trouvait un peu élevé mais qui ne l'avait pas frappé à ce moment-là, et d'un "astrup", qu'il considérait dans les limites de la normale.

Ce résident en pédiatrie, qui demeure maintenant à Cleveland, Ohio, comptait à ce moment-là quatre mois d'expérience comme résident. Il a expliqué qu'il avait alors téléphoné au patron de garde pour demander une consultation en psychiatrie parce que la patiente était agitée et semblait présenter des hallucinations auditives mais savait qu'elle se trouvait au CHUS et n'était pas effrayée.

Johanne Lapointe avait été admise au CHUS vers 23h et gardée sous observation après avoir révélé qu'elle avait ingurgité 92 comprimés de salicylates et d'antihistaminiques trois heures plus tôt.

Le Dr Lévesque, qui parlait lentement, a relaté que le Dr Blanchard l'avait appelé pour l'informer qu'un psychiatre ne croyait pas qu'on avait affaire à un cas de psychiatrie.

Le témoin est lui-même accusé de négligence criminelle relativement à cette affaire et est en attente de procès.



Les détenus voudraient que les visites "contact" soient un droit, non un privilège. Et qu'elles aient lieu plus souvent, dans un décor plus intime que celui du gymnase de la prison. Le colloque de mardi a été l'occasion d'une visite "contact" imprévue, pour Claude et Carole.

Colloque au Centre de détention de Québec Des détenus réclament plus de visites "contacts"

par Louise LEMIEUX

La vie en prison n'est pas une thérapie conjugale. Loins de là. Un appel téléphonique coûte \$0,75, les visites hebdomadaires se font à travers la vitre du parloir, les visites "contact" — une fois par mois seulement — ont lieu dans un gymnase plein de monde. Rien pour faciliter la communication entre le détenu et sa conjointe.

Si bien que la plupart des détenus préfèrent rendre la liberté à leur compagne, quitte à la retrouver une fois la peine purgée, si ça adonne.

Claude et Carole, Gaétan et Michelle, Yvon et Nancy ont pris le pari de poursuivre leur relation de couple, malgré la détention. Ils étaient réunis mardi, dans l'ancienne chapelle du Centre de détention de Québec (CDQ), dans le cadre de la Semaine des détenus. Une semaine organisée par les détenus du G-1 (sécurité minimale) et du G-2 (sécurité moyenne), et dont le thème porte justement sur les problèmes des conjoints face à la détention.

"C'est dur, dit Carole. J'en ai jusqu'au mois d'octobre à vivre séparé de Claude. Le voir à travers la vitre du parloir, ça me fend le coeur à chaque fois". Elle en profite, elle se colle sur lui pendant les deux heures du colloque.

"Le pire pour moi, c'est le manque d'affection", dit Michelle, enceinte de sept mois. Son Gaétan ne sera pas à ses côtés lors de l'accouchement.

Mais le lendemain, on lui accordera une absence temporaire de la prison. Il pourra voir sa femme et son enfant à l'hôpital.

Raymonde, elle ne se fait pas d'illusion. Sa vie de couple est bel et bien finie. Elle purge une peine de huit ans à la maison Gomin. Son mari purge "une vie" dans un pénitencier de Montréal. "Quand on s'écrit, c'est difficile de parler d'avenir", dit-elle.

Améliorer l'intolérable

Les détenus et leurs conjoints ont fait part de leurs doléances, ils suggèrent des améliorations à apporter au système.

Des visites "contact" plus nombreuses, clament-ils en chœur. Avec des paravents entre chaque couple, pour plus d'intimité. Car actuellement, comme contact, ce n'est pas fort, fort: le détenu est assis en face de sa conjointe, dans le gymnase, parmi d'autres couples comme eux, sous l'oeil vigilant d'un surveillant.

On devrait pouvoir dégeler notre épargne obligatoire, suggèrent les détenus qui gagnent \$90 par semaine à travailler aux ateliers du CDQ. "C'est maintenant que ma femme a besoin d'argent", dit un détenu, père de deux enfants. Le règlement ne prévoit la remise de ses économies au détenu qu'à sa sortie de prison.

Les suggestions des détenus apporteront-elles des changements? "Il va y avoir des suites", a promis le directeur adjoint du CDQ, Jean-Paul Careau.

Détérioration

Mme Pinard-Cloutier a précisé qu'elle avait observé cette patiente qui parlait toute seule, gesticulait dans son lit et a eu une réaction de peur lorsqu'elle s'est approchée d'elle.

"Je trouvais cela inquiétant", a-t-elle dit. Me Pinard-Cloutier avait vu une première fois Johanne assise sur une civière à minuit en demi-pendaison qu'elle frisait l'objet d'une évaluation et avait pris connaissance d'un rapport à l'effet qu'elle avait été référée au CHUS pour une intoxication médicamenteuse.

Elle a souligné au Dr Lévesque que l'état de l'adolescente se détériorait.

Selon la coordonnatrice, le résident a indiqué qu'il retournerait voir Johanne et il a téléphoné au Dr Blanchard vers 4h.

Elle a ajouté que le Dr Lé-

vesque avait recommandé d'observer la patiente mais n'a pas été plus précis.

Mme Pinard-Cloutier a également rapporté que l'infirmière Mercier avait demandé au résident si elle devait installer un soluté à Johanne mais il a répondu que non.

Le juge Denis Lanctôt de la cour des sessions de la paix, qui entend ce procès, a demandé plus tard au témoin s'il avait bien compris que le résident a dit de pas installer de soluté.

Ancienne infirmière-chef

L'ancienne infirmière-chef à l'urgence au CHUS s'est demandée pourquoi Johanne Lapointe n'avait pas été traitée comme les autres intoxiquées après l'avoir vue et

avoir feuilleté son dossier médical au début de son quart de travail en matinée du 11 janvier 1982.

Devant le juge Denis Lanctôt de la cour des sessions de la paix, Mme Jacqueline Skelling a expliqué que la procédure habituelle dans le cas d'une intoxication médicamenteuse consiste en un lavage gastrique, l'ouverture d'une veine (pour un soluté), la monitoring cardiaque et une surveillance adéquate.

Mme Jacqueline Skelling a raconté avoir télé- l'infirmière du quart de nuit Hélène Mercier et à l'infirmière du quart de soirée pour obtenir des explications sur une telle conduite. Dans la journée, elle dit avoir communiqué avec le Dr Jules Gosselin, le directeur des services professionnels, pour lui faire part de

Célébrons le sirop nouveau!

MONTREAL (PC) — On célèbre tous les ans l'arrivée du Beaujolais nouveau. A partir de maintenant on célébrera également l'arrivée du sirop nouveau.

Hier, le Festival gastronomique de l'éclair était lancé. L'Association des restaurateurs du Québec, de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, Citadelle et la maison Hennessy y participent conjointement.

Ce festival reprend l'idée lancée l'année dernière par un groupe de restaurateurs montréalais soucieux de mettre ce produit en valeur.

Sur le même thème cette promotion prend de l'ampleur cette année et s'étend à tous les restaurateurs de la province. Ceux-ci s'engagent à y participer en inscrivant à leurs menus des desserts, ou des plats, à l'éclair. Les recettes peuvent être traditionnelles ou modernes.

Le lancement de ce festival a été précédé d'un concours parmi les producteurs de sirop d'érable. Un jury présidé par M. Léonard Gagnon de l'ITHQ, après avoir dégusté des échantillons de la récolte 1984, a décerné le titre de producteur de l'année à M. Pierre Fortin de Plessisville et accordé quatre mentions d'honneur.



Le bal des pompons rouges plutôt calme

Il semble que le bal des pompons rouges n'ait pas connu autant de succès que les années précédentes si l'on tient compte que seulement 300 à 400 marins français sur plus d'un millier s'étaient attablés dans la salle Suzor-Côté de l'hôtel Le Concorde hier. Mme Paulette Viennet, secrétaire de la Société française de Québec qui organisait à nouveau ce bal au profit de ses oeuvres, expliquait que les jeunes Québécoises n'avaient pas répondu à l'invitation en aussi grand nombre. On sait que les marins du porte-hélicoptères "Jeanne d'Arc" et de l'avisos-escorte "Commandant Bourdais" reprendront la mer samedi, mais ceux-ci pourront encore être visités cet après-midi.

BOIS DE PLANCHER

- CHENE
- MERISIER
- ERABLE

SPECIAL

N.B. En montre "Chêne en planche préfini"

LES PARQUETS de la CAPITALE Inc.
2405, Dalton (Parc Colbert)
Sainte-Foy
651-4432
Heures d'affaires: Du lundi au vendredi, 8h30 à 17h00

Faites faire votre grand ménage!

Nettoyage de tapis, murs, plafonds, planchers, fenêtres int. et ext., etc. dans maisons, appartements, commerces et autres.

Service rapide et de première qualité
Prix très concurrentiels
ESTIMATION GRATUITE

L'ENTRETIEN CHEVALIER
(Région de la ville de Québec)
1588 av. de Vitry, Québec - 529-3386

Découvrez le coussin orthopédique

FORNE-AIDE

- CONFORTABLE
- ACTION THERAPEUTIQUE
- EFFET REPOSANT

Utilisez-le à la maison, au bureau, à l'école, au cégep, à l'université, en auto, etc.

Laboratoire
Prothèses Orthèses Savard Inc.
2305, BOUL. HAMEL OUEST
QUÉBEC, QUE. TEL.: 681-6381/82

CARIOCCA

c'est mieux, c'est clair!

Distillée au Canada par Schenley Canada Inc.



Le Soleil, Roland Marcoux
Le ministre canadien des Approvisionnement et Services, M. Charles Lapointe.

Octroi du contrat pour l'étude des retombées économiques

par **Pierre PELCHAT**

C'est la firme d'experts-conseils Roche Associés, de Québec, qui a décroché le contrat pour la réalisation d'une étude sur les retombées économiques des nombreuses fêtes soulignant le 450^e anniversaire de la venue de Jacques Cartier.

L'annonce en a été faite, hier, par le ministre fédéral des Approvisionnements et Services, M. Charles Lapointe, au cours d'une conférence de presse, en présence de représentants de Québec 84 et de la corporation du Vieux-Port.

M. Lapointe a expliqué que cette étude

devrait permettre aux responsables gouvernementaux de bien mesurer l'activité économique générée par les fêtes par rapport aux nombreuses ressources investies dans la préparation de ces événements.

Les résultats de cette étude "coûts-bénéfices" sera d'une grande utilité à l'avenir lorsque viendra le temps de donner, ou non, le feu vert à l'organisation d'autres manifestations d'envergure qui exigent des investissements gouvernementaux importants.

Selon le mandat confié à Roche Associés, on tentera de

déterminer l'augmentation du chiffre d'affaires de l'industrie touristique. On veut également évaluer la satisfaction des plaisanciers et des participants aux fêtes. Il sera aussi question de l'impact sur l'industrie touristique et de l'effet sur l'image du Québec et du Canada à l'étranger. On y fera également des recommandations pour l'avenir.

Par ailleurs, le ministre Lapointe a indiqué au SOLEIL que les demandes d'aide financière du Vieux-Port et de Québec 84 pour la création de plusieurs emplois d'été, dont ceux des guides

et hôtesse, allaient bientôt faire l'objet d'une décision de la part du Conseil des ministres à Ottawa.

Le ministre a dit espérer que la réponse finale sera connue au début de mai. "Il n'y a pas que Québec 84 et le Vieux-Port qui ont

présenté des demandes. Le gouvernement doit aussi tenir compte des demandes des autres régions du Canada", a-t-il dit.

D'autre part, le ministre fédéral a profité de son passage à Québec pour remettre au

directeur général de la subvention d'Ot-Québec 84, M. Georges tawa accordée à la Dragon, la troisième Corporation Québec tranche de \$400,000 de 1534-1984.



Rampe d'accès à l'Agora réclamée Les handicapés veulent visiter les grands voiliers

par **Pierre PELCHAT**

Les personnes handicapées devraient avoir la possibilité de monter à bord et de visiter les grands voiliers lorsqu'ils seront à Québec, à la fin

de juin. De plus, une rampe d'accès devrait être aménagée afin de faciliter l'accès à l'Agora aux personnes qui se déplacent en chaises roulantes.

Ces deux recommandations font partie d'un ensemble de propositions, qui ont été présentées à Québec 84 et au Vieux-Port, par le groupe "Excursions sans barrières". Ce groupe de Québec est mandaté par l'Office des personnes handicapées pour représenter ces personnes auprès des comités organisateurs.

A la suite des représentations de "Excursions sans barrières", le transport des personnes handicapées sera facilité pour se rendre au Vieux-Port. Ainsi, un autobus pour personnes handicapées assurera le transport entre le stationnement situé près du parc Victoria au lieu principal des fêtes. En plus, une trentaine d'aires de stationnement, situées à proximité du port seront réservées aux personnes handicapées.

D'autre part, les guides et hôtesse de Québec 84 seront sensibilisés aux besoins particuliers des personnes handicapées afin de répondre à leurs demandes.

Le travail des représentants des personnes handicapées ne s'arrête pas là. On verra également à ce que l'aménagement des installations permanentes et temporaires des lieux soient conformes aux normes de la construction, qui permettent un accès plus facile aux personnes handicapées.

Par ailleurs, le groupe "Excursions sans barrières" agira, en quelque sorte, d'agent de voyage pour les personnes handicapées, à l'été. On s'attend à ce que 3,000 personnes handicapées prennent part aux diverses festivités de l'été 84 à Québec.

Le directeur du groupe, M. Robert Turcotte, a indiqué, hier, qu'environ 60 demandes de groupes de personnes handicapées ont été reçues par "Excursions sans barrières".

Pour répondre à ces demandes, cet organisme, à but non lucratif, met à la disposition des personnes handicapées de Québec les services d'un bureau d'accueil et d'information touristique, situé au 20 de la rue Saint-Jean, local 132.

Ce service d'accueil dispose d'une réserve de chambres pour personnes handicapées, prépare des programmes d'accueil et des visites touristiques, et peut fournir des accompagnateurs spécialisés.

LE CONCOURS D'IKEA BÉBÉ À LA PLAGE RÈGLEMENTS

1. Pour participer, apporter la photographie d'un bébé âgé de deux ans ou moins à la date de clôture du concours, samedi, le 21 avril, 1984. Au compteur des renseignements du magasin IKEA sont l'adresse et mentionner si désiré, l'adresse, l'âge et le numéro de téléphone sur le formulaire de participation (disponible au compteur des renseignements ou sur une simple feuille de papier). Remettre le tout à l'employé du compteur des renseignements, au magasin IKEA Limitec, Place Laborneur, 5500 Boul. des Grands, Québec, PQ.
2. Aucun achat nécessaire. Le concours débutera à l'ouverture du magasin, jeudi, le 12 avril, 1984. Tous les formulaires doivent être remis avant la fermeture du magasin, à 17h00, samedi, le 21 avril, 1984, date et heure de clôture du concours.
3. Les chances d'être sélectionné sont égales pour tous les participants. Les chances d'être sélectionné sont égales pour tous les participants. Les chances d'être sélectionné sont égales pour tous les participants.
4. En participant à ce concours, chaque concurrent reconnaît avoir lu et compris les règlements du concours et de s'y être conformé. Le jugement du jury sera sans appel.
5. Lundi, le 23 avril, 1984, à compter de midi, au magasin IKEA mentionné ci-dessus, toutes les entrées valides reçues avant la date et l'heure de clôture du concours, seront jugées. Le ou les juges arbitres du concours choisira à sa discrétion la photographie gagnante en tenant compte de tous les critères: l'originalité, la composition et le sujet. Le concurrent sélectionné sera prévenu par téléphone, le ou avant le lundi, 30 avril, 1984. Avant d'être déclaré gagnant, le concurrent devra lui signer une déclaration par laquelle il s'engage à confirmer aux règlements du concours et à accepter les prix tels que déterminés par le jury. Le concurrent qui ne s'engage pas à confirmer aux règlements du concours et à accepter les prix tels que déterminés par le jury, ne sera pas considéré comme gagnant. Les concurrents qui ne confirment pas les règlements du concours, ne seront pas considérés comme gagnants.
6. Les chances d'être sélectionné sont égales pour tous les participants. Les chances d'être sélectionné sont égales pour tous les participants. Les chances d'être sélectionné sont égales pour tous les participants.
7. Toutes les inscriptions, incluant les photographies, deviennent la propriété de IKEA Limitec et aucune ne sera retournée. Aucune communication ne sera établie avec les participants, à l'exception du gagnant.
8. Ce concours est assujéti à toutes les lois et à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.
9. Pour recevoir le nom du gagnant, envoyer une enveloppe affranchie et portant votre adresse, dans les six mois suivant la date de clôture du concours, à IKEA Limitec, Place Laborneur, 5500 Boul. des Grands, Québec, PQ, G2J 3A1.
10. Tous les droits à payer au titre de l'acte de Québec touchant aux loteries, courses, concours publicitaires et machines à jeu, ont été acquies par IKEA Limitec. Tout litige sur la conduite de l'attribution du prix dans ce concours publicitaire peut être porté devant le Régie des loteries et courses de Québec.

PROTÉGEZ VOTRE ORDINATEUR PERSONNEL IBM AVEC UN CONTRAT DE SERVICE IBM

- Service après-vente IBM, de grande qualité, à taux abordables.
- Optimiser le prix des pièces et les frais de main-d'œuvre.
- Choix de quatre contrats: Service chez le client*, ramassage et livraison par IBM*, ramassage et livraison par le client ou encore expédition et retour par la poste.

Pour obtenir de plus amples renseignements et recevoir le bon de commande, composez sans frais le:

1-800-268-7793

Le service après-vente IBM. Une des nombreuses bonnes raisons qui vous ont fait choisir l'ordinateur personnel IBM.

IBM est une marque déposée d'International Business Machines Corporation. IBM Canada Limited, compagnie affiliée, est un vendeur agréé.

Les galeries de la capitale

vous invitent à venir rencontrer



à la ferme de

Jeannot lapin

samedi le 14 avril à 10h00 et 13h00

Assistez à leur plus récent spectacle lors du lancement de leur tout nouvel album
"GRONIGO & CIE Vol. 3"

QUÉBEC 84

La Transat Québec-Saint-Malo

Le Grand-Détour se retire

par André DIONNE
du bureau du Soleil

MATANE — Le voilier matanais Grand-Détour ne participera pas à la course transatlantique entre Québec et Saint-Malo en août.

Ainsi en a décidé la direction de la compétition à Québec jugeant le navire de 47 pieds beaucoup trop lourd de sorte qu'il est impossible pour son

équipe de se classer dans les délais prévus.

M. Gaston Truchon, le directeur de la course à Québec, a confirmé ces informations qui circulaient depuis un bon moment, ajoutant que cette décision est sans appel et que le voilier et son équipage ne seront pas "invités" comme le prévoit le règlement à une participation symbolique.

"Il faut bien com-

prendre, affirme cependant le maître de la course, que l'inscription n'est pas refusée mais bien le navire sur lequel les quatre marins de Matane veulent prendre la mer."

Cette aventure, qui paraissait un peu farfelue au début, est devenue maintenant une affaire sérieuse en ville et dans la région. Les commanditaires se fi-

rent nombreux de telle sorte que plus de 60 pour 100 du budget est amassé, sous forme de biens et de services ou d'argent.

François Maire, le skipper et propriétaire du navire, Maurice Desmeules, Mario Lapointe et Réjean Si-rois, seconds et équipiers, sont reconnus, à Québec, comme capables de tenter une telle aventure mais sur un navire plus compétitif.

Le problème politique

Associé à la région tout entière, le Grand-Détour aurait été le seul navire de la Gaspésie à participer à cette transatlantique, et ses marins porteurs des couleurs de Matane à Saint-Malo. Le projet était beau pour une région qui se sent un peu à l'écart de ces grandes festivités alors que Jacques Cartier y foulait son sol il y a 450 ans.

Québec a donc offert à l'équipe de louer un navire plus "à la hau-

teur" de cette course des Formules Un de la mer, dont un Kriter VI, un monocoque d'une soixantaine de pieds, propriété d'Olivier de Kersauzon, pour une somme avoisinant les \$31.000, un coût de location jugé très abordable.

Plus, la direction de Québec a tenté de trouver un nouveau commanditaire pour absorber les coûts additionnels inhérents à cette location et autres frais pour ramener le bateau à Québec.

Ce commanditaire est Hydro-Québec qui n'a pas encore donné sa réponse. On craint tellement les susceptibilités que la négociation de cette commande est maintenant entre les mains du député de la circonscription et ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé.

L'affaire est maintenue au secret le plus possible afin d'éviter les susceptibilités régionales puisque la ré-

gion, municipalité par municipalité, fait le saut dans ce projet et allant fièrement de sa résolution et de sa contribution financière, même modeste.

Poids et vitesse

Selon les grandes règles de la navigation, le Grand-Détour, un navire monocoque de 47 pieds, de conception française, construit à Matane par son propriétaire, François Maire, ne peut atteindre des vitesses qui lui permettent d'entrer dans le port de Saint-Malo en moins de 12 jours après l'arrivée du premier voilier. L'arrivée de ce premier navire aurait lieu vraisemblablement 10 jours après le départ de la course, à Québec. Selon la direction de la course, il est impossible pour le Grand-Détour d'atteindre Saint-Malo à l'intérieur des 12 jours suivants. Le Grand-Détour est un bon navire de croisière, solide (coque en acier), mais peu performant en raison de son poids, 28

tonneaux, et de sa forme.

Pour les marins de Matane, ils estiment qu'ils peuvent atteindre Saint-Malo à l'intérieur de cette limite, approximativement 20 jours consécutivement aux modifications prévues, à la voile notamment. Selon eux, le navire possède des avantages que n'ont pas les voiliers ultralégers, capables de grandes vitesses (jusqu'à 22 noeuds), dont celui d'adopter une ligne de traversée plus courte, vers le nord, ce que ne pourront faire les navires plus vulnérables aux glaces présentes à cette époque de l'année.

Un choix

Aux yeux des organisateurs de la course, les marins de Matane n'ont que le choix de louer ce bateau ou simplement se retirer. Pour des raisons politiques, on presse le groupe d'accepter l'offre de location permettant à la Gaspésie d'avoir son bateau dans la course, sau-

vant ainsi la face de tout le monde. La décision des marins de Matane est attendue dans les prochains jours, tout comme celle d'Hydro-Québec.



Le Soleil, Roland Marcoux

Unique au monde

Une collection absolument unique d'une quarantaine d'embarcations, de bateaux, de navires des ères phyniciennes, égyptiennes et de la découverte des Amériques, qu'accueillera la Bibliothèque centrale de Québec du 3 juillet au 3 septembre. Elle fut sculptée dans de l'ivoire par un policier de Québec, M. Edmond Legovio. M. Gaston Déry (à gauche) en est maintenant le propriétaire. Il est en compagnie, dans l'ordre habituel, de MM. Philippe Sauvageau, de l'Institut canadien, et Gilles Lachance du Service des loisirs et parcs de Québec.

VOLS

PROTEGEZ VOS BIENS...
Meilleurs prix en ville

A PARTIR DE 650 \$
SPECIAL "KIT" COMPLET POUR L'ÉTÉ 84
Pièces et main-d'œuvre garanties

SYSTEME D'ALARME PROTECTIVE

842-0223
145, des Meuniers Neufchâtel

VICTIME d'incendie, vol, accident

Si, à la suite d'un sinistre, vous éprouvez des difficultés à formuler votre réclamation auprès de votre assureur, nous pouvons vous AIDER.

Nos services sont professionnels et rapides.
CONSULTATION - NEGOCIATION - REGLEMENT

Plus de 20 années d'expérience dans l'indemnisation des sinistres

PERREAULT-MATHIEU & CIE LTÉE

EXPERTS EN SINISTRES LICENCIÉS (cert. #156)
1195, rue de Lavigne, suite 60
Sainte-Foy, Qué. G1V 4N3
Tél. (418) 659-6777

DESIGN 2000

CHOISIT POUR VOUS ...
VOTRE REVE A PRIX RAISONNABLE EN MELAMINE

Mobilier de chambre (non représenté) en chêne \$995 (matelas en sus)

PRIX SPECIAUX SUR FUTONS ET MATELAS

\$895 complet (matelas en sus)

Mobilier de salon modulaire 5 places. Tissu velours 100% nylon.

LIVRAISON INCLUSE

Le plus beau choix en ville

Ameublement complet \$1 449
Mobilier de salon de salle à manger et mobilier de chambre (non représentés)

Stationnement sur le côté + 3 étages de meubles

355, Marie-de-l'Incarnation, Québec
681-6054

LES AMEUBLEMENTS GAUDET ET FRERES INC.

LE RANCH DU CUIR

PLACE LAURIER - 656-6196
(Corridor ouest de la Baie)

VENTE 1/2 PRIX

sur tous les vêtements avec collet de fourrure

Les lunettes de chez Yves R. Girard, opticien, sont tellement élégantes.

Même si les montures sont maintenant réduites de 50%, elles demeurent à la fine pointe de la mode jeune, raffinée, subtile

EPARGNEZ DE 30\$ à 100\$
50%, profitez-en!

Cette offre est valable à l'achat de lunettes complètes, montures et lentilles comprises.

Yves R. Girard

Opticien d'ordonnances

1307, chemin Sainte-Foy
(face à l'église Saint-Sacrement)
681-3578

Qu'est-ce qu'une grenouillère?

La grenouillère est une combinaison imperméable pour enfant. C'est un survêtement en nylon léger et résistant, qui couvre entièrement les vêtements et les protège contre la saleté, les éclaboussures, les déchirures, etc. Idéal pour le jeu à l'extérieur. Facile d'entretien.

Grandeurs: 2 à 6 ans
Couleur: rouge et manne

CLEMENT

Les galeries de la capitale 627-3472
Place Ste-Foy 653-9363

La mode à jouer

RODIER PARISIER

Diffusion Perreault Inc.
Place Québec
Tél. 522-5869

Pepin visite la demeure de Cartier

SAINT-MALO (D'après AFP) — Le manoir de Limoelou, magnifique bâtisse du XVI^e siècle située à Rotheneuf, à la sortie est de Saint-Malo, et qui fut l'authentique demeure de Jacques Cartier, a reçu la visite, hier, de M. Jean-Luc Pepin, ministre des Relations extérieures du gouvernement du Canada, à l'occasion des festivités commémoratives du 450^e anniversaire du premier voyage du navigateur malouin

vers le Nouveau Monde.

M. Pepin, accompagné notamment de M. Michel Dupuy, ambassadeur du Canada en France, et de M. Gilles Duguay, ministre responsable des affaires publiques à l'ambassade, s'est rendu, en fin de matinée, à Rotheneuf, petit bourg à la périphérie de Saint-Malo, où Jacques Cartier avait coutume de se retirer dans une ferme de grosses pierres s'élevant au milieu des champs.

Acquis en 1978, au nom de la Société des amis de Jacques Cartier à Montréal, ce manoir a été entièrement restauré à l'initiative de MacDonald Stewart, riche homme d'affaires canadien, qui a permis notamment la réfection totale du toit d'ardoises, ainsi que divers travaux de maçonnerie.

Salle du Canada

Si le manoir sera inauguré le 19 mai, une salle consacrée au Canada a été ouverte officiellement au public hier, par M. Pepin en présence de Mme MacDonald Stewart qui représentait son mari, retenu au Canada pour raisons de santé.

Encadré de deux hommes en armes, revêtus de la tenue de la Compagnie franche de la marine — tricornes, redingote grise à parements bleu roi, épée au côté — qui rendaient les honneurs, mousqueton ancien à l'épaule, le ministre canadien a coupé le ruban symbolique barrant l'entrée de la salle.

La pièce, lambrissée de pin blanc de l'est du Canada, évoque à travers maints documents la mémoire de Jacques Cartier, pilote, explorateur et navigateur, propriétaire de ce manoir. Une immense carte topographique du Canada, réalisée en bois d'érable, occupe tout un mur de la salle.

Le ministre, dans l'après-midi, devait déposer une gerbe au pied de la statue de Jacques Cartier, élevée dans la cité intra-muros, à l'ombre des remparts assaillis par la mer à marée haute. Dans le bassin Vauban, les voiliers ne cessent d'arriver en vue du grand défilé naval qui, dimanche, précédera le départ de la Cutty Sark, course qui mettra une trentaine de bateaux sur les traces de l'explorateur malouin.



Une salle consacrée au Canada a été ouverte officiellement au public, hier, dans le manoir de Limoelou, en France, qui aura été la demeure de campagne de Jacques Cartier après qu'il eut abandonné sa carrière de marin.

Aucune querelle n'est appréhendée

(D'après PC) — Tout indique que ce ne seront pas les incidents protocolaires ou les querelles Ottawa-Québec qui marqueront le voyage du premier ministre René Lévesque qui s'en va aujourd'hui pour la France où il participera, cette fin de semaine à Saint-Malo, à la cérémonie de départ des grands voiliers.

Sauf la menace sérieuse d'une manifestation, demain, des métallos pouvant perturber l'horaire des trains, aucun accro à l'horaire prévu n'est même à envisager.

Les autorités françaises, soucieuses de ne pas livrer le premier ministre québécois aux aléas d'un conflit de travail, ont déjà mis à sa disposition un Mirage de dix places pour le conduire de Paris à Saint-Malo en guise de solution de rechange au train.

Lundi, M. Lévesque doit dîner à Matignon avec son homologue fran-

çais, Pierre Mauroy. Mmes Lévesque et Mauroy seront également présentes, ce qui renforce le caractère privé de cette soirée sans ressemblance avec la séance de travail de décembre dernier d'où était sortie l'entente sur les micro-ordinateurs.

Samedi, M. Lévesque sera reçu par les autorités de Saint-Malo où il procédera à l'inauguration de la place Jacques-Cartier, sise face à la maison du célèbre corsaire Surcouf.

Le lendemain, à bord du bateau "Le Trident", il assistera au défilé des voiliers qui entreprendront un grand périple jusqu'aux Bermudes et, de là, à Halifax, Gaspé et Québec le 25 juin, point culminant des fêtes du 450^e anniversaire.

Mardi, M. Lévesque prendra la route de Londres où il est confédéré invité de la Canada United Kingdom Chamber of Commerce.

AU POTAGER



"La qualité n'est jamais un accident, elle est toujours le résultat d'un effort intelligent"

Saviez-vous que...

Les oranges "Navel" n'ont pas de noyaux et sont sucrées et juteuses à cette période de l'année, jusqu'en juin. On peut les reconnaître à leur nombril. Elles sont riches en vitamines C et contiennent de la vitamine A et des minéraux.

PAMPLEMOUSSES

blancs
Indian River
de Floride
Grosueur 48



19[¢]
ch.

ORANGES

"Navel"
sans pépins
Sunkist de
Californie
Grosueur 113



159^{\$}
douz.

CHAMPIGNONS

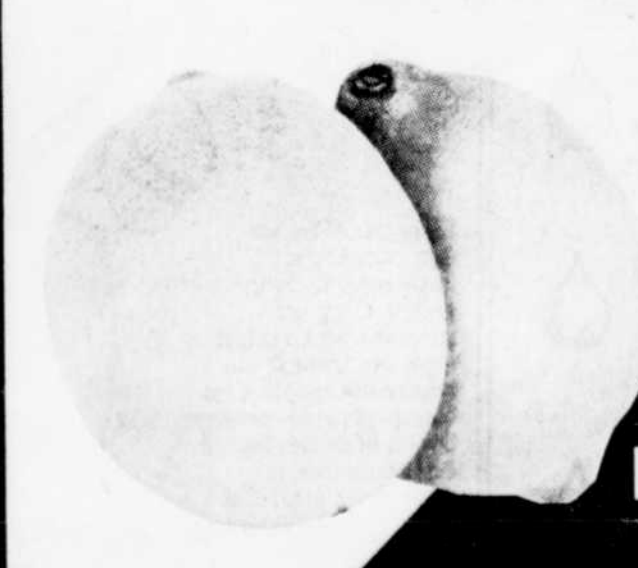
frais
"Terra"



108^{\$}
568 ml
ou 1 chop.

CITRONS

de Californie
extra-gros, grosueur 75



19[¢]
ch.

• Tous ces prix spéciaux sont en vigueur à nos 3 magasins, du 11 au 17 avril inclusivement
• Nous nous réservons le droit de limiter les quantités • Nos 3 magasins sont ouverts le dimanche

HALLES DE STE-FOY
2500, Quatre-Bourgeois
coin Du Vallon
659-6666

ANCIENNE-LORETTE
4216, boul. Hamel ouest
871-1717

NEUVILLE
356, route 138
876-2066

JEUDI
BUFFET DE FRUITS DE MER

\$19.75 par personne
Stationnement inclus (2hrs)
(15\$ pour les moins de 10 ans)

45 PLATS CHAUDS ET FROIDS...
QUEL CHOIX!
MUSIQUE DE LAJOS MOLNAR (duo)
POUR 3\$ DE PLUS, DÉGUSTER UN HOMARD PRÉPARÉ À VOTRE GOÛT.
TOUT ÇA! AU MONDE EN VUE DE QUÉBEC

VENDREDI
BUFFET DES CARAIBES

\$19.75 par personne
Stationnement inclus (2hrs)
(15\$ pour les moins de 10 ans)

DU COCHON DE LAIT FARCI,
AUX ACCRAS DE MORUE, À LA TARTE NOIX DE COCO... QUELLES DENRÉES!
MUSIQUE DE LAJOS MOLNAR (duo)
POUR 3\$ DE PLUS, DÉGUSTER UN HOMARD PRÉPARÉ À VOTRE GOÛT.
OU ÇA! AU MONDE EN VUE DE QUÉBEC

SAMEDI
BUFFET INTERNATIONAL

\$19.75 par personne
Stationnement inclus (2hrs)
(15\$ pour les moins de 10 ans)

D'UNE SPÉCIALITÉ À L'AUTRE,
UN TOUR DU MONDE... C'EST DIFFÉRENT, C'EST BON.
MUSIQUE DE LAJOS MOLNAR (duo)
POUR 3\$ DE PLUS, DÉGUSTER UN HOMARD PRÉPARÉ À VOTRE GOÛT.
TOUT ÇA! AU MONDE EN VUE DE QUÉBEC

DIMANCHE
BUFFET FAMILIAL

\$15.00 par personne
Stationnement inclus (2hrs)
(15\$ pour les moins de 10 ans)

2, 3, 5, ou 8... DU CHOIX POUR TOUS.
UNE INTIMITÉ AVEC LA VUE... LE TEMPS, MUSIQUE DE LAJOS MOLNAR (duo).
POUR 3\$ DE PLUS, DÉGUSTER UN HOMARD PRÉPARÉ À VOTRE GOÛT.
OU ÇA! AU MONDE EN VUE DE QUÉBEC.

647-2222
LE BAR • RESTAURANT ROTATIF DU CONCORDÉ

L'ASTRAL

Autochtones: discours fédéral modifié

PARIS (d'après PC) — Le chef huron Max Gros-Louis est, cette semaine, en France où il prendra part aux cérémonies marquant le coup d'envoi des festivités Québec-Saint-Malo 1534-1984. La présence de M. Gros-Louis sera beaucoup plus que symbolique puisqu'il entend "réécrire l'histoire du Canada".

Le chef huron, qui préside également le comité "Nos terres 1534-1984", responsable de l'organisation des festivités indiennes de cette année, tient d'abord à bannir l'expression "découverte du Canada" pour désigner le premier voyage de Jacques Cartier en 1534. "On ne peut pas découvrir un ter-

ritoire déjà habité", affirme-t-il. Max Gros-Louis rappelle que les premières nations étaient implantées au Canada bien avant l'arrivée de l'explorateur malouin, avec toute une infrastructure sociale et politique.

Déjà la leçon d'histoire de Max Gros-Louis a porté fruit. Le ministre canadien Jean-Luc Pepin, qui était à Paris, plus tôt cette semaine, pour inaugurer les festivités, a donné le ton en conférence de presse en parlant "du premier voyage de Jacques Cartier au Canada en 1534".

Si Max Gros-Louis estime que le gouvernement canadien est

venu plus sensible aux revendications et à l'histoire des premières nations — notamment depuis les négociations entourant le rapatriement de la Constitution — il déplore toutefois la lenteur des gouvernements provinciaux à faire preuve de bonne volonté. Il affirme aussi que la population blanche du Canada, en général, est victime de l'enseignement de l'histoire qui lui a été prodigué et qui lui fait redouter les Indiens.

vention de \$3,000. "Les provinces ont refusé jusqu'à maintenant de contribuer", précise Max Gros-Louis.

Le chef huron affirme que les Français, de façon générale, sont plus sympathiques à la cause des Premières Nations. "Bien sûr, pour les Français, nous sommes quelque chose de folklorique, d'exotique. Mais il y a plus. Les Français nous reconnaissent vraiment comme les premiers habitants du Canada, ce qui n'est pas toujours l'attitude qu'on retrouve chez les Canadiens".

Grand pow wow

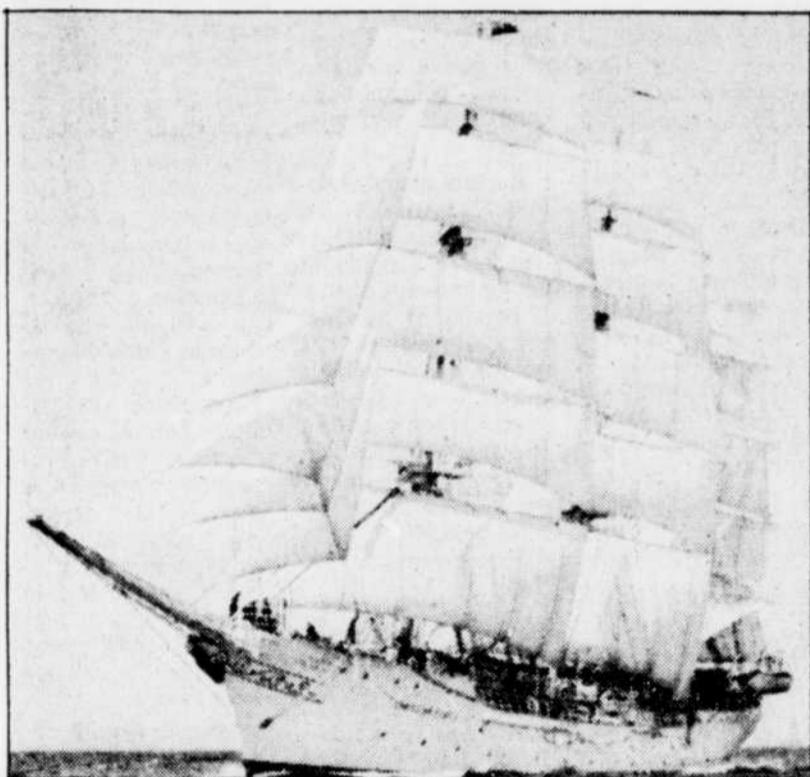
Max Gros-Louis se garde bien de partir en guerre contre les célébrations officielles de Québec-Saint-Malo. "Nous ne voulons pas détruire Jacques Cartier ou les festivités qui vont commencer. Nous désirons simplement rappeler que les Premières Nations font aussi partie de l'histoire que l'on s'apprete à célébrer".

Le chef huron assistera au départ des grands voiliers à Saint-Malo, où il a été invité personnellement par le maire Marcel Planchet. Du côté canadien, les Premières Nations accueilleront plusieurs dignitaires lors du "pow-wow" qui se tiendra au Village-des-Hurons, du 27 juin au 2 juillet. Les Indiens entendent profiter de cette

occasion pour réaffirmer leur revendication en faveur d'un gouvernement autonome.

Cette grande fête, toute en danses, en chansons et en musique,

suivra l'assemblée annuelle nationale des Premières Nations du Canada qui se déroulera au Village-des-Hurons du 23 au 27 juin. Plus de 600 chefs indiens y participeront.



87e grand voilier

Un autre grand voilier vient de confirmer sa présence à Québec à la fin de juin. Le Christian Radich, grand voilier national de la Norvège vient d'être inscrit officiellement à Québec 84. Long de 73 mètres (241 pieds), ce trois-mâts à voilure carrée est le 87e à être inscrit. Des milliers de cinéphiles se rappelleront d'avoir vu le Christian Radich dans le film "Windjammer". Son équipage est composé de 16 officiers et 88 cadets.

QUÉBEC 84

A preuve Max Gros-Louis cite l'exemple de la Corporation des fêtes Québec-Saint-Malo, constituée de représentants des deux paliers de gouvernement et du secteur privé, qui a exclu les Premières Nations de l'organisation des festivités. C'est à la suite de cet événement que les Indiens ont décidé de créer leur propre comité des fêtes, grâce au gouvernement fédéral qui, voulant se racheter, leur a versé une sub-

Dr RENE MARCHAND O.C. & Ass.
optométristes

- CENTREVISION Place Laurier 653-6611
- CLINIQUE D'OPTOMETRIE ST-NICOLAS Place Normandie 831-3631

Soins professionnels complets

- Examen de l'oeil et de la vision • Lunettes • Verres de contact

AVRIL, UN MOIS COLORÉ ET DOUILLET CHEZ espace contemporain

749,50\$

Similaire à l'illustration: Velours à pois, 100% coton. Six couleurs au choix: beige, tabac, bleu pâle, marine, bourgogne, noir.

Causeuse rég. 895\$ En solde 749\$
Sofa rég. 1 125\$ En solde 949\$

Aussi disponible en sofa-lit 54" ou 60"

5 autres modèles au choix.
10% de rabais applicable sur plus de 40 sortes de tissus.

Articles ci-haut mentionnés: prix en vigueur jusqu'au 28 avril.

Notre promotion de 20% sur la collection Le Bahutier se poursuit.

espace contemporain

825, St-Jean-Baptiste - "Carrefour du Commerce" angle boul. Hamel et Henri IV - 871-1114

Dépositaire officiel "Le Bahutier" pour la région de Québec. Livraison gratuite en province. Service de décoration professionnel gratuit.

CANAC-MARQUIS GRENIER

N'attendez plus! Panneaux de préfinis
de qualité supérieure
3.6 mm x 4'x8'

Erable clair (moonlight maple) sur lauan
rég. 14.25 spéc. 11.95

Orme alpin sur lauan
rég. 14.25 spéc. 11.95

Châtaignier régent sur rippe
rég. 8.95 spéc. 6.95

Pin collection sur lauan
rég. 14.45 spéc. 12.15

Carreaux préencollés pour plancher Domco
Faits de vinyle et amiante
Epaisseur: 1.59 mm (1/16")
12"x12" choix de 6 couleurs

45¢ l'unité

Tuile à plafond Esteem
1/2"x12"x12" bouvetée
Blanc uni

Spécial 29¢ l'unité

Brique décorative Décor-brique
Choix de 7 couleurs
Rég. 5.25 la boîte
Spéc. 4.25 la boîte

Papier peint 33 1/3%
de rabais sur le prix de détail suggéré (tapisserie en magasin seulement)

33 1/3%

Cette semaine seulement:
Chêne à plancher 2 1/4" select
Rég. 2195.00 **Spéc. 1795.00** le m.p.

Merisier à plancher 2 1/4" mill run
Rég. 1435.00 **Spéc. 1195.00** le m.p.

Carreaux de miroir 12"x12"
No 702 clair rég. 15.95 spéc. 13.49 la dz. 1.49 1.25 l'unité

No 772 fumé rég. 21.29 spéc. 17.95 la dz. 1.99 1.69 l'unité

Prix en vigueur jusqu'au 17 avril 1984

Belle et Bien!

RUE

Le nouveau naturel!
Remarquable et discret, le lin pur se distingue. Belle allure, belle aisance et très British.

Toute la collection été
Ci-haut: la veste en lin chevronnée \$185., sa jupe à rayure, poches plaquées, \$175. Mari-nière manches courtes tout coton \$50.

la bonne adresse
Place Belle Cour 653-0958

BEAUPORT
947, av. Royale
667-1724

QUÉBEC CENTRE-VILLE
25, rue Marie-de-l'Incarnation
687-3620

CARREFOUR CHARLESBOURG
8500, boul. Henri-Bourassa
628-8581

HEURES D'OUVERTURE
Lun. au mer. ven. - 8h30 à 17h00
jeudi - 8h30 à 21h00
samedi - 8h30 à 12h00

HEURES D'OUVERTURE
Lun. au mer. ven. - 8h30 à 17h00
jeudi - 8h30 à 21h00
samedi - 9h00 à 12h00

HEURES D'OUVERTURE
Lun. au mer. - 9h00 à 17h30
jeu. ven. - 9h00 à 21h00
samedi - 9h00 à 17h00

À QUÉBEC



Audi



LE GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

LAVAL Volkswagen Ltée
Rabbit, Jetta, Scirocco, Audi, Porsche

777, boul. Charest ouest Québec (418) 687-4451



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Un livre vert sur la famille sera déposé par le ministre Laurin au début de l'été.

Livre vert sur la famille cet été

Laurin s'attaque à la baisse démographique

PAR

Réjean LACOMBE

Afin de contrer les effets négatifs de la décroissance démographique du Québec qui pourrait s'amorcer vers l'an 2000, le ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, a indiqué, hier, à l'Assemblée nationale, qu'il déposera un livre vert sur la famille au début de l'été.

Ainsi, le ministre Laurin, après avoir piloté le dossier linguistique du gouvernement, après avoir mis de l'avant la réforme scolaire, repart en croisade avec un autre volumineux dossier. A peine installé à la direction des Affaires sociales, M. Laurin a balisé, dans une déclaration ministérielle, les différentes avenues qui s'offrent au gouvernement dans le but de réduire quelque peu

les tendances observées sur le plan démographique.

Se référant à une volumineuse étude réalisée par le Secrétariat au développement social qui relève du Conseil exécutif, M. Laurin précise que la situation démographique actuelle du Québec passe par trois phénomènes différents, soit une diminution de la natalité, un solde migratoire négatif et une diminution de la mortalité.

"Si l'on projette les principaux paramètres démographiques dans le futur, mentionne le ministre, on se rend compte que la population du Québec continuera d'augmenter très légèrement jusqu'en l'an 2000, puis commencera à décroître sous l'effet combiné du solde migratoire négatif et d'u-

ne fécondité sous le seuil de remplacement des générations."

Les conséquences

Tout en précisant que le Québec ne faisait pas cavalier seul dans ce domaine, M. Laurin qualifie toutefois de cas assez unique la conjoncture québécoise actuelle.

Ainsi, le taux de natalité, qui s'élevait à 30 naissances pour 1.000 personnes dans les années 70, se retrouve, 10 ans plus tard, à seulement 14 enfants pour 1.000 personnes. Par ailleurs, le nombre de décès a tendance à augmenter alors que le taux de mortalité diminue. Ainsi, l'espérance de vie moyenne est de 70,7 ans pour les Québécois et de 78,5 ans pour les Québécoises.

Finalement, le solde migratoire du Québec

est négatif depuis 1961. Le Québec aura perdu environ 6.134 personnes par année en moyenne depuis plus de 20 ans.

"Les conséquences de la stagnation de la population, dit le ministre Laurin, de son vieillissement et de l'augmentation de personnes âgées se feront sentir dans tous les domaines. La vie économique, politique, sociale, culturelle du Québec en sera modifiée."

Au seul chapitre politique, le poids démographique du Québec dans le Canada ira en diminuant. En 1971, la population du Québec représentait 28 pour 100 de l'ensemble canadien, en 1981, cette proportion passait à 26,4 pour 100. En l'an 2000, on estime qu'elle pourra baisser à moins de 24 pour 100.

Des solutions

Or, dans l'esprit du ministre Laurin, dans le but de faire face au défi démographique, le Québec doit, au cours des 20 prochaines années, mettre l'accent sur l'amélioration de la qualité des ressources humaines et une meilleure utilisation de la main-d'oeuvre disponible.

Malgré ce sombre décor, le ministre des Affaires sociales estime que la situation actuelle n'a rien de catastrophique. Les démographes prévoient que la population du Québec va légèrement augmenter jusqu'en l'an 2000, où elle atteindrait 6.800.000 personnes.

Cependant, le ministre Laurin précise qu'il n'existe pas de remède miracle pour modifier, à court terme, les tendances démographiques amorcées. D'après lui, le gouvernement doit s'atteler à une tâche très délicate parce que l'intervention gouvernementale doit recevoir l'appui des Québécois.

Pour le ministre, cette intervention doit s'inscrire dans l'évolution sociale et culturelle du Québec. "Le relèvement du taux de fécondité demeurera nécessaire, dit le ministre, si nous voulons maintenir notre niveau de population même avec une meilleure performance migratoire."

L'opposition libérale, par la voie de son critique, le député de Bromme-Missisquoi, M. Pierre Paradis, a rejeté sur les épaules du gouvernement péquiste la responsabilité de la situation.

Décès de Adhémar Raynault

MONTREAL (PC) — L'ancien maire de Montréal et député provincial, Adhémar Raynault, est décédé dans la nuit de mardi à mercredi à Saint-Bruno à l'âge de 92 ans.

Maire de Montréal de 1936 à 1938 et de 1940 à 1944, il a également été député unioniste de l'Assomption à l'Assemblée nationale de 1936 à 1939.

Il avait aussi agi comme président de la Fédération canadienne des maires et des municipalités en 1943.

Ses funérailles auront lieu samedi matin à Saint-Bruno.

VÉRIFICATION GRATUITE
de votre point de lecture.
• Très grand choix de remplacement
rotac
2873, ch. Ste-Foy
électronique inc. 653-7768

Chambre de commerce de Sainte-Foy



M. JACQUES C. LÉGER
président et chef de la direction de QUEBECAIR, sera le conférencier invité lors de notre prochain LUNCH-RENCONTRE. Le thème de l'allocution de monsieur Léger sera la "Relance de Québecair".

DATE: le mardi 17 avril 1984
ENDROIT: Château Bonne-Entente, 3400, chemin Sainte-Foy
HEURE: 12:00 heures
COUT: 15\$ par personne
Pour réservations: 651-7181

Voici une édition Volkswagen à tirage limité: une berline luxueuse, élégante et spacieuse



rapide...comme l'éclair.

10,795 \$: Certains conducteurs aimeraient bien une voiture nerveuse et performante mais ils doivent souvent opter pour un compromis parce qu'ils ont besoin d'une voiture spacieuse. Cela nous semble injuste.

Volkswagen a donc inventé une voiture qui souffre d'un dédoublement de personnalité: la Jetta GLI.

La GLI est une berline élégante, d'un intérieur spacieux et d'allure sage. Elle est dotée de 2 ou de 4 portières et d'un coffre généreux.

Mais dès que vous mettez le contact, elle révèle un autre aspect de sa personnalité.

Grâce à son moteur puissant et à sa boîte à 5 rapports très courts, la GLI a l'audace de passer de 0 à

80 km/h en 7,2 secondes. Sa suspension sport avec barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière lui confère une maniabilité étonnante et de la stabilité dans les virages.

Voilà donc les deux visages de la GLI: d'une part la performance hors pair, d'autre part, le luxe et la logeabilité.

Elle satisfera les deux aspects de votre personnalité.

La Jetta GLI.



*Chiffre basé sur le prix de détail suggéré par le fabricant pour le modèle 2 portes avec boîte manuelle à 5 vitesses. (Modèle 4 portes illustré: 11,145 \$.) L'équipement en option, l'inspection qui précède la livraison et le transport sont en sus. Le concessionnaire peut baisser le prix.

VOLKSWAGEN

Axel-20: un choix ferme, dit Lévesque

par Réjean LACOMBE
A la veille de son départ pour la France où il aura des entretiens avec le premier ministre français, M. Pierre Mauroy, le chef du gouvernement québécois, M. René Lévesque, a tenté, hier au cours d'une conférence de presse, de rassurer les autorités françaises quant aux intentions du Québec dans l'épineux dossier

des micro-ordinateurs. Loin d'adopter une attitude tiède sur la question, M. Lévesque a précisé que c'est en juin 1983 que la décision avait été prise de favoriser la technologie française dans ce domaine. "C'est, dit-il avec fermeté, la perspective dans laquelle nous nous sommes engagés et que nous maintenons".
La décision de négocier avec un seul in-

terlocuteur en l'occurrence le consortium Comterm-Matra, avait été annoncée par M. Lévesque en décembre 1983. "Ce n'est pas d'hier, renchérit le premier ministre. Alors qu'à Paris et c'était très clair pour ceux qui étaient là, on acceptait une démarche générale qui nous paraissait pleinement justifiée et qui nous paraît encore pleinement justifiée."
Mais, en dépit de ce remue-ménage, M. Lévesque estime que les objectifs du gou-

vernement dans ce dossier "sont généralement demeurés les mêmes depuis juin 1983". "Ce n'est pas d'hier, renchérit le premier ministre. Alors qu'à Paris et c'était très clair pour ceux qui étaient là, on acceptait une démarche générale qui nous paraissait pleinement justifiée et qui nous paraît encore pleinement justifiée."
Expansion de la coopération

Pour M. Lévesque, le gouvernement québécois a décidé de miser sur une expansion continue de la coopération franco-québécoise en l'orientant vers de nouveaux créneaux.
Mais, le chef du gouvernement ne s'étonne pas pour autant que ce dossier paraisse maintenant aussi laborieux. Il explique qu'il existe une multiplicité responsable à partir de différents ministères en allant jusqu'aux partenaires du gouvernement dans le domaine scolaire.
"Le dossier Pechiney, ajoute M. Lévesque, a pris quatre ans à se concrétiser de façon finale. Tout le long du chemin il a connu des soubresauts." Il évoque également le dossier Alcan où, selon lui, tout ne s'est pas fait en criant ciseau. "Mais, précise-t-il, ce qui compte avant tout c'est le résultat."
Le premier ministre estime que l'on pourra toujours s'en prendre à telle ou telle étape particulière du processus, mais que le seul jugement qui doit compter c'est l'aboutissement du pro-

jet en fonction des objectifs.
"Autrement dit, insiste M. Lévesque, il ne faut pas perdre de vue la forêt parce qu'on s'accroche à tel arbre, tel arbre puis tel arbre pour voir s'il n'y a pas moyen de picocher cet arbre-là."
Au cours des pro-

chains jours alors que M. Lévesque séjournera à Paris et aura des discussions avec son homologue français, il sera sans l'ombre d'un doute question de ce dossier. Toutefois, M. Lévesque précise qu'au cours de ces entretiens avec M. Mauroy, il n'est pas

question d'ajuster des choses "puisque on a des délais qui courent normalement jusqu'à la mi-mai en ce qui concerne ces dossiers".



Le premier ministre a voulu rassurer les autorités françaises quant aux intentions du Québec dans le dossier des micro-ordinateurs.

UPC
Le premier ministre a voulu rassurer les autorités françaises quant aux intentions du Québec dans le dossier des micro-ordinateurs.



LUMINAIRE BEDARD INC.

"Le premier à Sainte-Foy"

MAINTENANT OUVERT À PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS

(en vigueur dans les 3 succursales)

15% à 50% de rabais sur tous les PROJECTEURS TRAX

A cette occasion,

LA FLEXIBILITÉ... TRAX

- Facile à installer
- Choix de nombreux modèles de projecteurs en 2 dimensions et plusieurs couleurs
- Rails de 2, 4 et 6 pieds de longueur





LUMINAIRE BEDARD INC.

MAINTENANT, TROIS SUCCURSALES POUR MIEUX VOUS SERVIR

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY — 659-2732
PLACE TANGUAY, Rond-Point, Lévis — 833-1177
PLACE LEBOURGNEUF, Charlesbourg — 622-1550

CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY (Cap-Rouge)

5000, RUE ST-FÉLIX, ST-AUGUSTIN-DE-QUÉBEC G0A 3E0



ADMISSION

PLACES ENCORE DISPONIBLES DANS LES PROGRAMMES SUIVANTS:

POUR INFORMATIONS:

COLLÉGIAL PROFESSIONNEL

— TECHN. INFORMATIQUE — ÉVALUATION FONCIÈRE
— GARDERIE D'ENFANTS — ARTS PLASTIQUES

COLLÉGIAL GÉNÉRAL

— Sc. pures et Santé — Sc. hum. et Lettres
SECONDAIRE V (avec option en informatique)

SERVICE DE L'ADMISSION (418) 872-8041

SPÉCIAL D'INTRODUCTION

sur la collection "Kind of Loving"



Royal Doulton



La porcelaine adaptée à un mode de vie jeune. Une porcelaine anglaise fine, à la blancheur de neige, suffisamment solide pour résister aux abus de la vie moderne.

Disponible dans les motifs Andante, Carnation, Eternity, Mystique

8 couverts, 59 mcx 1 089,45\$ **649\$**

12 couverts, 87 mcx 1 591,45\$ **899\$**

Le plus grand choix de vaisselle à Québec

Renaud & cie

Vaisselle, verrerie, coutellerie, équipement de cuisine

82, rue St-Paul - 692-0144

Heures d'ouverture:
lundi au vendredi, 9h00 à 16h50, jeudi, 9h00 à 21h00.

*5812\$

Le coupé Chevrolet Chevette Scooter 2 portes à arrière ouvrant



*Prix de détail suggéré pour les coupés neufs à arrières ouvrants Chevette et Acadian Scooter avec équipement standard, frais de transport exclus. Le concessionnaire peut vendre à un prix inférieur.

Les voitures les moins coûteuses construites en Amérique du Nord: protection de 3 ans contre le coût des réparations sans frais supplémentaires!

Offre de durée limitée pour tous les modèles neufs Chevrolet Chevette et Pontiac Acadian, sauf pour les commandes de parcs automobiles. Le concessionnaire vous fournira tous les détails.

Les sous-compactes qui se vendent le plus. Les Chevrolet Chevette et Pontiac Acadian sont les sous-compactes les plus populaires au Canada. Enregistrements R.L. Poix pour octobre à décembre 1983.

Ultra-avantageuses. Toutes les Chevette et Acadian ont en équipement standard un moteur 4 cylindres plein de brio de 1,6 litre à arbre à cames en tête, une boîte manuelle 4 vitesses, une direction à crémaillère, des sièges-baquets inclinables et la commodité d'un arrière ouvrant.

Choix de carburant. Choisissez, sans supplément de prix, un moteur à essence qui permet, selon le système, d'utiliser de l'essence sans plomb ou de l'essence au plomb moins coûteuse. Un moteur diesel de 1,8 litre est aussi livrable moyennant supplément de prix.

La tranquillité d'esprit au volant sans frais supplémentaires! Le Plan de protection continue GM, une option qui coûte généralement 275 \$, couvre pendant trois ans ou 60 000 km la plupart des réparations mécaniques et électriques. L'offre inclut les modèles Pontiac 1000. Le concessionnaire vous fournira tous les détails.

PLUS DE 2,5 MILLIONS DE VENDUES... ET ÇA CONTINUE!

CHEVROLET CHEVETTE

PONTIAC ACADIAN

CORP. 784F

Le réseau scolaire demande de la stabilité

La vie de prof

par **Damien GAGNON**
Il faut freiner les changements et redonner au réseau d'éducation la stabilité nécessaire pour que

chacun des acteurs, plus particulièrement les enseignants, y trouvent motivation, satisfaction et "responsabilisation". C'est l'appel pressant que plusieurs organismes ont fait entendre aux audiences nationales du Conseil supérieur de l'éducation sur la condition enseignante.

Selon l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS) qui témoignait hier, il suffit de prendre connaissance de la liste sommaire des changements qui ont affecté le réseau depuis quelques années pour constater qu'il s'agit là d'une véritable tour de babel dans l'édification de laquelle plus personne ne se retrouve.

L'Association des cadres scolaires du Québec fait la même analyse de la situation et soutient que la stabilisation du système est devenue une valeur à atteindre. Quant aux directeurs d'école, ils recommandent qu'une analyse judicieuse soit faite quant à l'implantation de nouvelles disciplines tant au primaire qu'au secondaire afin de conserver la stabilité du régime pédagogique.

De l'avis du président de l'Association des directeurs généraux, M. Michel Paquet, directeur général de la Commission scolaire de Charlesbourg, pas une compagnie ne résisterait à autant de changements; nouveaux régimes pédagogiques, nouveaux programmes, nouvelle politique d'évaluation, de l'éducation des adultes, de l'enfance en difficulté n'en sont que quelques exemples. Pas surprenant, dit-il, que tout le monde soit essouffé.

Un gel de la tâche oui...

Tout en étant d'accord avec un gel de la tâche des enseignants pour l'an prochain, les directeurs généraux estiment par ailleurs que cette seule mesure ne règle pas les questions de fond. Selon eux, la problématique reliée à la condition enseignante dépasse largement la seule

question de l'augmentation de la tâche des enseignants.

Pour les directeurs généraux, les causes des problèmes liés à ce que l'on appelle la détérioration de la condition enseignante sont multiples et elles font appel à un thème plus global qu'ils qualifient de "déresponsabilisation" des enseignants.

En plus de la maladie du changement, les causes de cette "déresponsabilisation" tiennent au modèle d'organisation pédagogique, aux luttes syndicales et aux conventions collectives, à l'absence d'exigences et de reconnaissance en regard de la performance des enseignants, les difficultés sociales des élèves et la participation des enseignants aux décisions de l'école.

Voilà pour les directeurs généraux, les causes de questions de fond sur lesquelles il faut se pencher et apporter des solutions.

L'Association des cadres scolaires du Québec a également soutenu qu'il faut arrêter de constamment modifier les services éducatifs à offrir à la clientèle et les relations de travail.

Ce n'est pas, estime M. Bruno Giard, président de l'association, en changeant à chaque année le modèle d'organisation de l'école et en augmentant la tâche des enseignants qu'on parviendra à améliorer la qualité des services éducatifs.

Les directeurs généraux, les cadres scolaires et les directeurs d'école ont aussi insisté sur la nécessité de la participation des enseignants. Il est essentiel, à leur avis, de trouver rapidement une voie de communication.

CONFIEZ-NOUS VOTRE ENTREPOSAGE-FOURRURES CUEILLETTE ET LIVRAISON GRATUITES

FAITES RESPIRER



VOTRE FOURRURE

Voûte réfrigérée, fumigée déshumidifiée et ventilée UNIQUE À QUÉBEC

Une visite vous en convaincra

La haute technologie moderne apporte un climat propice où votre fourrure conserve toute sa vitalité naturelle et la souplesse de son cuir. Profitez de la saison d'entreposage pour faire réparer et remodeler. Demandez un nettoyage pour votre fourrure avec

MARANDA LUSTRE

Estimation gratuite des réparations jugées nécessaires par nos experts.

Valeur 500 \$	Valeur 1 000 \$	Valeur 2 000 \$
14 \$	24 \$	34 \$
Valeur 3 000 \$	Valeur 4 000 \$	Valeur 5 000 \$
44 \$	54 \$	64 \$

Assurance pour l'année moyennant léger supplément
2 hrs de stationnement gratuit

POUR UN ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE 529-0077

10% d'escompte si vous venez chercher votre fourrure avant le 1^{er} novembre 1984



un nom... une réputation!
Le Salon de fourrures

ROLAND FORGUES

mail centre-ville, Québec 529-0077

L'Etat devrait ajouter des profs

par **Damien GAGNON**

Plutôt que d'augmenter la tâche d'enseignement des enseignants, l'Etat québécois devrait plutôt ajouter de nouveaux professeurs pour satisfaire aux exigences créées par les régimes pédagogiques du primaire et du secondaire.

C'est l'une des recommandations soumise par l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ) qui témoignait aux audiences nationales du Conseil supérieur de l'éducation sur la condition enseignante qui se déroulent à Montréal.

Ajournées hier, les audiences reprendront lundi. Le Conseil supérieur entendra la Centrale de l'enseignement du Québec, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec et la Fédération des comités de parents de la province de Québec.

Selon M. Vincent Tanguay, directeur des services éducatifs à la Commission scolaire régionale de Tilly et vice-président de l'ACSQ, les nouveaux régimes pédagogiques du primaire et du secondaire ont augmenté les responsabilités des enseignants.

Avec les régimes pédagogiques, les enseignants doivent notamment voir à l'implantation de nouveaux programmes d'en-

seignement qui font davantage appel à l'autonomie des élèves, à l'intégration des enfants en difficultés d'apprentissage et à la disparition des voies au niveau secondaire, précise M. Tanguay.

L'ACSQ constate que les enseignants ne sont pas en mesure de répondre à toutes ces nouvelles exigences de leur profession. Ils ont besoin de support.

L'ajout d'enseignants permettrait, notamment, d'apporter aux enfants en difficulté l'aide dont ils ont besoin et aux élèves surdoués la possibilité d'enrichir leurs apprentissages.

Le décret a aussi des effets néfastes sur la qualité de l'éducation chrétienne dispensée en milieu scolaire, a soutenu l'Association québécoise des conseillers au service de l'éducation chrétienne.

Selon son président, M. Henri Van Oorschot, la détérioration du climat des écoles, résultat de l'application du décret, affecte durement l'éducation chrétienne.

L'Association des formateurs d'adultes du Québec a, pour sa part, dénoncé les conditions de travail auxquelles sont soumis ses membres, des syndiqués dit-on non représentés et exploités par le système.

LOUIS Bédard INC

4865, 1^{re} Avenue Charlesbourg
623-9815

Bientôt
boul.
l'Ormière

14"

TÉLÉCOULEUR 14" RCA

- Syntonisateur VHF et UHF transistorisés
- Tube image Super-Accutifer
- Autoreglage de la couleur

GARANTIE DE 6 ANS OPTIONNELLE

299\$

POURQUOI LOUER? **12\$** PAR MOIS aucun comptant

VJP 900

LE PREMIER ET LE SEUL MODELE DE TABLE INSTANTANÉMENT TRANSFORMABLE EN PORTATIF

- Syntonisation fréquence de 129 canaux
- Programme jusqu'à 21 jours 8 événements
- Programmation express (XPR)
- Système de balayage hélicoïdal à 5 vitesses
- Capacité d'enregistrement-lecture en stéréo
- Doublage vidéo, audio-son avec son

Raccourcissement sans fil du VCR au syntonisateur

GARANTIE DE 3 ANS OPTIONNELLE

1299⁹⁵\$

Option: CASSETTE UK-250 **949\$** ch.

POURQUOI LOUER? **54\$** PAR MOIS aucun comptant

MONITEUR VIDÉO 26"

ColorTrack 2000 de RCA

- Syntonisation jusqu'à 122 canaux
- Tube image Super-Accutifer 110"
- Système stéréo
- Contrôle automatique
- Le téléviseur à haut rendement qui permet tous les accablants

949⁹⁵\$

POURQUOI LOUER? **39\$** PAR MOIS aucun comptant

"La petite merveille"

CAMERA VIDEO COULEUR Modèle CKC020

- Tout a été réduit, sauf le rendement 1 kg (2.2 lb)
- Capteur d'image MOS transistorisé
- Équilibre du blanc automatique continu
- Objectif zoom motorisé
- Viseur électronique, etc.

999⁹⁵\$

POURQUOI LOUER? **41\$** PAR MOIS aucun comptant

à Gagner:

32 SEJOURS DE 3 JOURS ET 2 NUITS AU CLUB VACANCES INTERNATIONAL MONT STE-ANNE

32 PASSEPORTS QUÉBEC 84

Attribution de 2 séjours et de 2 passeports Québec 84 chaque samedi à 16h.

Tous les règlements du concours sont affichés sur le baril de participation à Place des Quatre-Bourgeois.

Durée du concours: 9 février au 26 mai 1984

Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec. Un seul prix par famille.

Exigez un coupon de participation chez l'un de nos marchands.

L'HEUREUSE Alternative À STE-FOY

QUANT AU CHOIX, AU STATIONNEMENT, À L'ACCESSIBILITÉ. PLUS DE 60 MAGASINS ET BOUTIQUES.

place **XXXX** des quatre-bourgeois

LE 1^{er} ET 3^{es} ÉTAGES DES CENTRES COMMERCIAUX

près l'Église des Quatre-Bourgeois et l'Église du Sacré-Coeur

Contradictions entre discours et actions

par **Damien GAGNON**

Le discours et les actions du gouvernement sont contradictoires lorsqu'il parle de prendre le virage technologique mais réduit les moyens éducatifs mis à la disposition des jeunes pour qu'ils acquièrent à l'école la meilleure formation possible.

Enseignante en coiffure pour dames au Pavillon technique situé au 3000 rue Hochelaga à Sainte-Foy, Mme Ginette Deschênes dit en effet constater que d'année en année, les jeunes sortent moins bien préparés à faire face au marché du travail.

A son avis, la détérioration des moyens d'enseignement et l'augmentation de la tâche des enseignants sont les deux principales causes de cette situation.

Pour la première fois cette année, la Commission scolaire

régionale de Tilly offre le cours intensif en coiffure pour dames. L'atelier n'a que 14 portes de coiffure mais le groupe est formé de 23 filles. Que font les neuf élèves qui n'ont pas de poste de travail, elles attendent leur tour ou encore je les occupe à autre chose, souligne Mme Deschênes.

Elle enseigne également à deux groupes de secondaire quatre, l'un composé de 16 élèves et l'autre de 20 élèves. Ces deux groupes étaient plus nombreux au début de l'année scolaire. Certaines ont quitté.

Cette année, Mme Deschênes a 26 périodes (50 minutes) d'enseignement au lieu de 24 par cycle de six jours. Elle dispose de trois périodes de préparation et de deux périodes de tutorat.

Mais, elle fait face à un sérieux problème; pendant ses deux pé-

La vie de prof

riodes de tutorat, ses élèves sont en classe. Si elle estime qu'elle a absolument besoin de rencontrer une élève elle doit donc la déranger en pleine période de cours.

"J'ai demandé en début d'année, que la direction me crédite du temps sur l'heure du midi pour rencontrer des élèves; cette demande m'a été refusée bien que certaines élèves profitent de ce moment de la journée pour venir me voir."

Pour qu'elle ait une tâche complète selon les dispositions du décret, Mme Deschênes s'est vue confier pendant 40 minutes par cycle de six jours la responsabilité de la radio-école. Mais, comme il manquait en-

core dix minutes pour compléter son horaire, on lui a demandé d'entrer deux après-midi par semaine à 13h05 au lieu de 13h10.

Situation ridicule

Ceci illustre bien selon Mme Deschênes le ridicule de l'application du décret qui oblige les directions d'école à calculer à la minute près le temps de présence des enseignants à l'école.

"Je ne reproche rien à la direction de mon école. Je ne la trouve pas tatillonne; les 10 minutes entre les cours sont comptabilisées dans ma tâche alors que ce n'est pas le cas dans toutes les écoles."

Elle note un problème du côté de la sélection des élèves. Dans le passé, dit-elle, les élèves devaient répondre à des critères pour avoir accès à l'apprentissage d'un métier, comme par exemple l'habileté manuelle dans le cas de la coiffure. Aujourd'hui ce n'est plus le cas et il en résulte que de plus en plus de jeunes éprouvent des difficultés à se trouver un emploi.

De plus, elle constate que les élèves ne disposent même pas du temps requis par le ministère lui-même pour atteindre les objectifs du cours intensif en coiffure. Le programme du ministère parle 45.000 minutes d'enseignement alors que l'on dispose seulement de 36.000 mi-

minutes et à la condition qu'aucun jour de classe ne soit perdu.

A la suite d'un calcul, Mme Deschênes estime consacrer environ 27 heures à chacune de ses élèves du cours intensif au cours d'une année. Ainsi, dit-elle, il n'est pas étonnant que les entreprises disent que

nos filles ne sont pas prêtes.

Si l'on tient compte qu'il faut généralement une dizaine de minutes au début de chaque cours pour s'installer et donner les instructions et cinq minutes à la fin pour ramasser l'équipement, il ne reste plus que 35 minutes de

cours à partager entre 23 élèves, soit 1,5 minute par élève, à six cours par jour cela donne neuf minutes et à 180 jours de classe, 1.620 minutes ou 27 heures pour toute l'année.

Elle ajoute que l'enseignement n'est pas tout, il faut aussi tenir compte que ces jeunes

filles auront à travailler dans le public. Il faut leur apprendre comment se comporter avec la clientèle.

Si je n'ai pas de regret d'être venue à l'enseignement il y a sept ans, je me pose sérieusement des questions sur mon avenir dans ce secteur.

Je n'ai que 31 ans et

je me sens drôlement plus fatiguée cette année que par le passé. J'ai aussi l'impression que les élèves sont plus agressives; qu'elles nous considèrent comme quantité négligeable; est-ce là les effets du décret ou de la campagne de dénigrement du gouvernement?



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve
Enseignante en coiffure pour dames au Pavillon technique à Sainte-Foy, Mme Ginette Deschênes, à droite, montre à une de ses élèves comment on doit s'y prendre pour réaliser une belle permanente.

Vente de déménagement

40% à 50%

sur la marchandise en magasin.

Paletots d'hiver - Complets - Vestons sport - Anoraks - Pantalons - Chemises sport - Chemises de toilette de grande marque

LOT DE CHANDAILS, coupe-vent, pantalons, ensemble Safari à 50% de réduction

jean DERO

950, Place d'Youville - 694-0395
Stationnement gratuit au parc-autos de Place d'Youville

(Bientôt à Place Québec)

PARTICIPEZ AU CONCOURS

JOUEZ ET GAGNEZ

AVEC STEINBERG



Vous pourriez être l'un des 972 gagnants et gagner jusqu'à 500\$ en certificats-cadeaux Steinberg!

C'EST FACILE DE PARTICIPER:

Il suffit de remplir le bon de participation ci-dessous ou tout autre facsimilé et de le déposer dans le baril JOUEZ ET GAGNEZ de votre supermarché Steinberg.

DES GAGNANTS À CHAQUE PARTIE DES EXPOS!

Écoutez les parties des Expos à la radio pour connaître le nom des personnes chanceuses. Qui sait, ce sera peut-être vous! Voici la valeur des certificats-cadeaux Steinberg que vous pourriez gagner:

250\$
si le frappeur marque un coup de circuit.

100\$
s'il frappe un coup sûr.


50\$
s'il se rend sur les coussins.

25\$
si le frappeur est retiré.

DOUBLEZ CES PRIX!

Vous pouvez aussi doubler ces prix si vous joignez une étiquette ou un facsimilé de l'un des produits vedette JOUEZ ET GAGNEZ à votre bon de participation. Ces produits sont clairement identifiés en magasin.

Participez souvent, vous en sortirez sûrement champion!



AVEC STEINBERG

Écoutez les parties des Expos à la radio.

GAGNEZ JUSQU'À 500\$

en certificats-cadeaux Steinberg.

Remplissez ce bon de participation et gagnez jusqu'à 250\$! Accompagnez votre bon de participation d'une étiquette ou facsimilé d'un produit vedette et gagnez jusqu'à 500\$!

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code Postal: _____

No. de tél: _____

BONNE CHANCE!

PRODUITS VEDETTE



CRAQUELINS DAVID

A LA CRÈME SURE ET À L'OIGNON, AU JAMBON FUMÉ, SESAME PLUS ou MIEL PLUS. POIT DE 400 g.



NOURRITURE POUR CHATS MILLE MEW

AU CHOIX BTE DE 170 g

POLITIQUE

Les Québécois prêtent \$1 milliard sans intérêt

J.-Jacques
SAMSON



À
QUÉBEC

Le ministère du Revenu du Québec se targue cette année d'être cinq semaines en avance sur l'an dernier dans le traitement des déclarations de revenus des 3,5 millions de contribuables québécois.

Hier, le ministère avait traité 1.086.085 déclarations de contribuables et émis 723.068 chèques de remboursement. Selon un collaborateur du ministre Robert Dean, le délai moyen est de quatre à cinq semaines entre la réception d'une déclaration et l'émission d'un chèque de remboursement. La moyenne des remboursements est de \$326. Le ministère du Revenu a rendu aux contribuables jusqu'à maintenant, sans intérêts évidemment, \$236,2 millions retenus en trop sur les salaires de travailleurs du Québec.

Le délai avant l'émission des chèques de remboursement

pourra atteindre huit semaines toutefois, à compter de la fin avril, quand le ministère du Revenu recevra massivement les déclarations plus complexes.

Le rapport annuel du ministère du Revenu pour 1982-1983 indique que le gouvernement a dû retourner \$1 milliard 43 millions, ainsi empruntés de force des contribuables.

Les gouvernements espèrent toujours des retombées positives des "retours d'impôts" selon l'expression couramment utilisée. Les contribuables apprécient recevoir chaque printemps un chèque de quelques centaines de dollars et oublient très souvent que ces épargnes involontaires que l'Etat les aide à accumuler leur font en réalité perdre des revenus d'intérêts qu'auraient produits ces sommes, s'ils les avaient administrées eux-mêmes plutôt que les "confier" au ministre des Finances.

Le gouvernement du Québec qui étudie d'audacieux scénarios de réforme de la fiscalité pourrait en profiter pour trouver une formule permettant, pour ne citer que cet exemple, aux contribuables qui se prévalent des régimes d'épargne-actions et d'épargne-retraite et ainsi peuvent

escompter des remboursements qui souvent dépasseront les \$2.000 de ne pas subir inutilement d'aussi importantes retenues. Il leur suffirait peut-être d'indiquer en début d'année leurs intentions, au même moment où ils précisent les exemptions auxquelles ils auront droit lorsque viendra le temps de produire une déclaration de revenus.

Le contribuable qui n'aura pas versé durant l'année dans les régimes en question les sommes qu'il avait indiquées aura à attacher à sa déclaration de revenus un chèque assez substantiel pour retenir une leçon de prudence...

Le Parti nationaliste sort de l'ombre

Le Parti nationaliste de M. Marcel Léger tentera de sortir de l'ombre en fin de semaine prochaine par la tenue d'une commission des présidents, à Montréal. Il s'agira de l'instance décisionnelle de cette formation entre les congrès, si ce parti vit suffisamment longtemps pour connaître les congrès généraux.

La réunion des 14 et 15 avril servira à l'adoption définitive du manifeste électoral du PN et de point de départ des assemblées



Le Soleil, Raymond Lavoie

En plus d'émettre quatre communiqués à la grandeur de la province, M. Bertrand a également convoqué la presse à une cérémonie pour marquer le transfert de 179 fonctionnaires à son ministère.

de mise en candidature pour le choix des candidats aux prochaines élections fédérales. Les représentants des médias pourront surtout évaluer le chemin réel parcouru dans le travail de

structuration d'un parti crédible, voir et rencontrer ceux qui dans les 75 circonscriptions seront les piliers du PN et ce qui sera très intéressant, qui du Parti

québécois est impliqué encore dans l'aventure.

Les averse de communiqués

Le bureau du ministre des Communications, M. Jean-François Bertrand, a émis quatre communiqués, tous diffusés par l'agence Telbec dans toutes les salles de nouvelles du Québec, pour souligner que 179 fonctionnaires passaient de l'ex-ministère des Travaux publics et Approvisionnements à celui des Communications; un pour inviter la presse à une petite cérémonie à cette occasion, un souhaitant la bienvenue à ces employés, un autre décrivant le service du courrier et des messageries et enfin le dernier pour décrire celui des réparations de machines de bureau.

A chacun de juger de la pertinence.

Les lourdeurs de l'appareil

Le rapport annuel du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu pour l'année se terminant le 31 mars 1983 a été déposé... cette semaine à l'Assemblée nationale, soit plus de 12 mois après la fin de la période couverte.

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC



Les bijoux en Argent... plus populaires que jamais!

Venez voir notre éblouissante collection de bijoux en argent...la plus vaste en ville! Boucles d'oreilles, bagues, broches, breloques, bracelets et chaînes de toutes sortes. Excellente suggestion de cadeau pour Pâques!

CLINIQUE DE PERÇAGE D'OREILLES



Pour vous-même, votre fillette et même pour votre bébé de 2 mois et plus, faites confiance à Mme Pauline Fecteau, conseillère à la bijouterie. Jeudi et vendredi de 12h30 à 21h et samedi de 10h à 17h.

Boutons de ton or: 8.88
Pierre de naissance: 10.88
Perle satinée: 12.88



25%

SUR ENSEMBLES DE BAGUES À DIAMANT POUR LES FIANCÉS

Un choix extraordinaire de modèles pour tous les goûts et tous les budgets: \$230 à \$700. MOINS 25%



4 OFFRES SPÉCIALES AU RAYON DES COSMÉTIQUES à l'occasion du 1er Anniversaire

GRATUIT

MAQUILLAGE GRATUIT

avec tout achat de \$15 ou plus en produits de maquillage.

GRATUIT

MANUCURE GRATUIT

avec achat de \$10 ou plus en produits pour les mains et les ongles.

GRATUIT

ÉPILATION GRATUITE DES SOURCILS

avec achat d'une pince à sourcils Coquillage et d'une brosse au choix.

GRATUIT

ÉPILATION GRATUITE DES JAMBES

avec l'achat de crème "Epil Vite" format 280 grammes.

COURS DE MAQUILLAGE PERSONNALISÉ



Présenté par:
Mlle LISE-ANNE MICHAUD
Esthéticienne visagiste diplômée

Cours individuel ou en groupe. Tous les produits utilisés durant le cours sont gratuits. Inscrivez-vous dès maintenant à notre rayon des cosmétiques.

Composez:

525-4841

DES ENSEMBLES D'UNE BEAUTÉ REMARQUABLE! UN NOM PRESTIGIEUX!



A- Élégant ensemble en chevreau blanc, os ou gris brossé.

Soulier: \$85 Sac à main: \$95

B- Ensemble sport en chevreau blanc ou gris brossé. Un bon achat!

Soulier: \$80 Sac à main: \$100

EN VENTE AU DEUXIÈME

Lévesque a retrouvé sa bonne humeur

par Réjean LACOMBE

Après avoir traversé une longue période où il était facilement irritable et profondément "bougonneux", le premier ministre René Lévesque a retrouvé une forme que les journalistes parlementaires avaient oubliée depuis fort longtemps.

Au cours de sa conférence de presse d'hier, quelques heures avant son départ pour l'Europe, le chef du gouvernement habituellement agacé par certaines questions un peu indiscrettes des journalistes s'est, cette fois-ci, prêté de bonne grâce aux interrogations des scribes.

Le duel national Nordiques-Canadiens, la myopie de son oeil droit et la presbytie de son oeil gauche, Boy George, tout y a passé... ou presque. Avec une pointe d'humour, M. Lévesque a accepté volontiers de faire le tour du jardin.

On ne sait trop si c'est la venue du printemps ou la fin de la crise économique, ou l'odeur de Paris qui le hantait ou encore le cinquantième anniversaire de son mariage, il n'en reste pas moins que M. Lévesque n'avait guère habitué les journalistes parlementaires à tant de condescendance.

Le péage des autoroutes

Mais tout n'était pas que fantaisie. Ainsi, il a indiqué que le Conseil des ministres n'avait pas adopté de position définitive quant à l'abolition du péage sur les autoroutes.

Il a précisé que le dossier allait être étudié à nouveau après les vacances pascales.

Les élections... même partielles

C'est demain que les péquistes pourront fêter leur victoire électorale du 13 avril 1981. M. Lévesque a indiqué à un journaliste qu'il avait oublié cet anniversaire. Il estime qu'au cours de ces trois dernières années, la situation a été pour le moins difficile à cause de la crise économique: "On a vu le bout du tunnel, estime-t-il, et maintenant il y a une véritable relance économique."

Quant aux effets politiques de ces trois dernières années, il se contente de préciser: "Vous le constaterez éventuellement quand il y aura des élections."

"Y aura-t-il des élections partielles bientôt, demande alors un journaliste, pour qu'on puisse constater cela au moins partiellement?" "Prenez garde, ironise M. Lévesque. Vous allez finir par avoir des surprises. Vous semblez trop sûrs de vous-mêmes par rapport aux résultats."

Toutefois ce n'est qu'après Pâques, semble-t-il, que l'on pourra connaître la date des prochaines élections... partielles.

La loi 111

Quant au retrait éventuel de la loi 111 qui enlève le droit de grève aux enseignants, M. Lévesque estime qu'il aimerait bien s'en départir. Mais, aucune décision n'a encore été prise. "On ne s'est pas reposé la question ces dernières semaines, a dit le premier ministre. On va le noter parce que je me pose la question moi aussi, à l'occasion. Mais en principe tout le monde est d'accord qu'il faut s'en débarrasser un jour. Elle a joué son rôle et il fallait que quelque chose comme cela soit là."

En novembre 1983 le Bureau international du travail avait prié le gouvernement québécois de ne pas maintenir jusqu'en 1985, la loi 111.

Boy George

Par ailleurs, M. Lévesque a nié avoir déchiré une caricature parue récemment dans The Gazette représentant M. Lévesque en Boy Georges. Cette caricature, M. Lévesque avoue qu'il l'a trouvée drôle parce qu'il aime bien la Gazette.

Le premier ministre a expliqué qu'au moment où il visitait l'usine GM à Boisbriand, il avait vu deux caricatures à l'entrée. "Comme je suis plutôt moqué, explique-t-il, je suis allé voir et j'en ai arraché une. J'ai regardé cela et je l'ai remise au directeur de l'usine. Il a regardé cela et il l'a bouchonnée comme cela, il était plus indigné que moi."

POLITIQUE

Les contribuables paient des adjoints des candidats

par Denis LESSARD

OTTAWA (PC) — Le personnel politique des ministres, payé par les contribuables, ne doit pas contribuer de façon importante à la course au leadership, a soutenu, hier, le premier ministre Trudeau aux Communes, tandis qu'une brochure d'employés des cabinets fédéraux était à organiser la réception de John Turner à Montréal.

Hier aux Communes, le premier ministre Trudeau a dû à nouveau s'expliquer sur l'utilisation du personnel politique par les candidats à l'investiture libérale. "Le personnel des cabinets est très politique par nature, il est normal qu'il décharge les ministres des tâches politiques", a dit le premier ministre Trudeau, ajoutant toutefois qu'il "ne devrait pas y avoir d'implication active d'un tel personnel dans la campagne au leadership d'une façon exagérée ou importante sans que ces employés aient démissionné ou demandé un congé".

En dépit des engagements de M. Trudeau toutefois, une pléiade d'employés des cabinets des ministres fédéraux travaillent comme des abeilles à la campagne des différents candidats.

La réception pour les "amis de John Turner" à Montréal, hier soir, avait été mise sur pied par le chef de cabinet du ministre des Sports amateurs Jacques Olivier, M. Paul Lamontagne, qui, rétribué à même les taxes des contribuables, travaille à temps plein pour l'avocat torontois.

Au moins trois des employés du cabinet du ministre des Communications Francis Fox sont à promouvoir les chances de John Turner de succéder à Pierre Trudeau. M. Jean-François Thibault, chef de cabinet de M. Fox, est "passablement impliqué" pour M. Turner, a-t-on admis hier au cabinet, expliquant qu'il était absent pour "l'événement de Montréal" (la réception Turner). Autre membre du cabinet Fox, Jean Simard, l'ancien chef de cabinet de Mme Jeanne Sauvé, consacre aussi le plus clair de son temps à Turner. Engagé comme étudiant au même cabinet, M. Jean Carle a comme mission d'organiser les jeunes libéraux du Québec en faveur de Turner.

Dans le cabinet d'André Ouellet, le ministre du Travail, Michel Simard s'occupe activement de l'avenir du candidat torontois.

Les autres candidats n'ont guère à envier M. Turner. Depuis longtemps adjoint de M. Chrétien, Eddie Goldenberg ne se cache pas de travailler à la campagne du ministre depuis longtemps, tout en étant rétribué par l'Etat, "mais je m'occupe aussi de la routine au ministère", a-t-il affirmé.

Munro trouve ardu de jouer deux rôles

FREDERICTON (PC) — Au cours d'une visite à Fredericton, hier, M. John Munro a avoué qu'il lui était difficile de cumuler ses fonctions de ministre des Affaires indiennes avec son rôle de candidat au leadership libéral.

M. Munro, qui semblait fatigué, a participé à de nombreuses rencontres avec des groupes d'Indiens au cours desquelles il a été question de divers sujets, dont celui de leur autonomie et de problèmes politiques au sein d'une réserve de l'ouest du Nouveau-Brunswick. Plus tard, il a accordé des entrevues aux médias, pour ensuite prendre part à une réception, suivie d'un discours devant des libéraux provinciaux.

En tant que ministre des Affaires indiennes, M. Munro traverse le Canada afin de discuter du projet de loi fédéral concernant l'auto-gouvernement des aborigènes. Ce périple lui permet également de rencontrer les groupes de libéraux provinciaux et de promouvoir sa candidature.

Aider les Indiens

M. Munro a déclaré qu'il n'entendait pas abandonner ses fonctions de ministre, malgré la difficulté de mener conjointement sa campagne au leadership. "Croyez-le ou non, certains chefs indiens ne veulent pas me voir démissionner car ils estiment que le projet de loi est trop avancé", a-t-il dit.

"La question des aborigènes s'impose d'elle-même dans la course au leadership et j'estime que mes concurrents doivent faire connaître leurs positions à ce sujet. Si je n'étais pas candidat, je ne suis pas certain qu'on en parlerait."

Le ministre doit retirer son insulte

OTTAWA (CP) — Le président de la Chambre des communes, M. Lloyd Francis, a déclaré, hier, qu'il demanderait au ministre des Affaires indiennes, M. John Munro, de retirer l'épithète antiparlementaire qu'il avait adressée au député conservateur John McDermid.

Lors de la séance de mardi, M. Munro a lancé à M. McDermid: "Tiens-toi tranquille, espèce de trou de cul". M. McDermid avait précédemment accusé le ministre d'avoir accepté \$9,000 de tribus indiennes du Manitoba pour sa campagne à la direction du Parti libéral.

Non seulement l'insulte a été entendue par les personnes qui suivent les débats à la télévision mais elle figure dans le Hansard, le journal des débats. Il est inhabituel que de telles remarques aient place dans le journal des débats car, habituellement, les députés qui les ont proférées demandent qu'elles ne soient pas publiées, disant que l'expression leur avait échappé dans la chaleur du débat.

John Turner attire 2,000 libéraux; peu l'écoutent

par Pierre APRIL

MONTREAL (PC) — Le candidat à la direction du Parti libéral du Canada, M. John Turner, a attiré, hier soir, près de 2,000 partisans libéraux lors d'une réception en son honneur où il a promis de poursuivre les politiques de l'actuel premier ministre aux chapitres des droits des francophones hors Québec et des affaires extérieures.

Devant cette salle de partisans réunis par les organisateurs de la région métropolitaine, le candidat aspirant au siège de Pierre Trudeau a tenté de faire passer un message de continuité dans les dossiers chauds du gouvernement actuel et de renouveau dans les autres aspects de la vie politique canadienne.

Par la suite, M. Turner a rappelé que ses origines d'homme politique et d'avocat étaient "montréalaises" et qu'il était tout fier de se retrouver dans la métropole devant un groupe de partisans enthousiastes pour une première fois depuis le début de la course.

Enthousiasme mitigé

Pourtant, les 2,000 invités libéraux présents ne semblaient pas très intéressés aux propos de M. Turner et ils n'ont pas cessé de discuter et de s'entretenir entre eux pendant que leur candidat essayait de transmettre son message.

M. Turner a souligné que le Canada devait devenir une terre "qui permettrait à tous les citoyens de se sentir égaux" et il s'est empressé d'ajouter que le Québec avait participé à l'élaboración "d'une grande tradition au



John Turner tente ici de se frayer un chemin à travers les 2,000 libéraux réunis, hier, dans un hôtel de la métropole. On distingue les visages de deux de ses principaux partisans au Québec, les ministres Jacques Olivier et André Ouellet.

sein du Parti libéral du Canada qu'il fallait préserver".

"Le Québec, a dit M. Turner, forme une entité régionale qui se distingue par sa culture et sa langue et je m'engage à respecter la ligne de pensée de Pierre Trudeau à ce chapitre."

L'aspirant à la succession de Pierre Trudeau a aussi rappelé que les citoyens du Québec avaient choisi le Canada lors du référendum de 1980 et il les a exhortés "à ne pas se laisser influencer pour changer cet objectif".

Tout au long de son allocution, M. Turner n'a pas réussi à soulever les marques d'appréciation de la part des personnes présentes. La majorité des gens n'écoutaient tout simplement pas son message.

Lorsqu'il a mentionné le nom du

chef conservateur, M. Brian Mulroney, personne n'a réagi. Quand il a indiqué qu'un gouvernement placé sous sa direction adopterait des mesures audacieuses "et adaptées à la situation", il n'a pas davantage soulevé d'enthousiasme.

Les seuls moments où il a réussi à faire réagir son auditoire, c'est lorsqu'il a parlé de Pierre Trudeau. "Je sais, a-t-il dit, qu'il ne sera pas facile de succéder à Pierre Trudeau. Il a été le Canadien le plus remarquable de notre génération."

Le candidat à la succession du premier ministre a aussi promis que, sur le plan international, il s'empresserait de poursuivre les efforts de Pierre Trudeau pour préserver la paix mondiale et le désarmement.

DESCENTES DE BAIN ET COUVRE-SIÈGE À PRIX DE SOLDE!

Tissu acrylique lavable avec endos antidérapant. Choix de 7 couleurs décoratives.

Couvre-siège. Rég. \$20 pour: **\$9**
Descente de bain. Rég. \$37 pour: **\$19**

DRAP DE BAIN GRAND FORMAT MARQUE CALDWELL

Confection soignée en raffine 100% coton. Coloris mode qui vous plairont. Grs: 95 x 180 cm

Si parfaites: \$29. Spécial: **18.88**

CHAUDES COUVERTURES MARQUE ESMOND

Idéales pour le chalet. Tissu acrylique facile d'entretien. Couleurs mode.

STYLE OLIMPUX
165 x 230 cm. Rég. \$31 pour: **\$20**
200 x 230 cm. Rég. \$37 pour: **\$27**
200 x 275 cm. Rég. \$50 pour: **\$35**

STYLE MÉDAILLON
165 x 230 cm. Rég. \$33 pour: **\$20**
230 x 270 cm. Rég. \$55 pour: **\$38**

LOT DE NAPPES EN SUPER SPÉCIAL

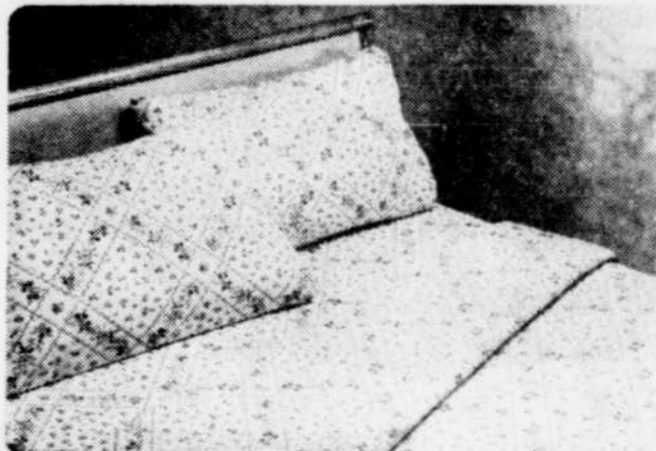
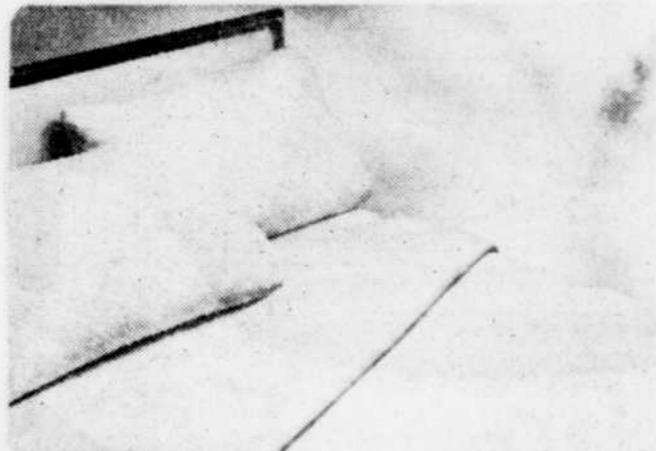
Tissus lavables: polyester, polyester et coton, acrylique. Assortiment de couleurs et motifs irrésistibles. Choix de 6 grandeurs:

132 x 132 cm. Rég. \$17 pour: **10.75**
132 x 178 cm. Rég. \$26.50 pour: **\$13**
Ronde 152 po. Rég. \$36 pour: **16.50**
152 x 213 cm. Rég. \$36 pour: **\$15**
Ovale 152 x 213 cm. Rég. \$38 pour: **\$15**
152 x 264 cm. Rég. \$48 pour: **\$18**

OREILLERS À PRIX D'AUBAINE

Coutil de qualité résistante. Rembourrage en plumes de poulet. Grs: 43 x 63 x 5 cm.

SPÉCIAL CH. **8.88**



SUPERBES ENSEMBLES DE DRAPS OFFERTS À PRIX INCROYABLES DANS NOTRE COLLECTION

Texmade



Choix de 5 styles: Quadrillé, Normandie, Variation, Vanity, Vivant. Excellente fabrication en polyester et coton.

Lit simple. Rég. \$35 pour: **\$25**
Lit double. Rég. \$50 pour: **\$35**

SERVICE GRATUIT À DOMICILE POUR LE CHOIX DE VOTRE DÉCORATION



Notre représentant, M. Charles Cloutier, se fera un plaisir de se rendre chez vous avec un vaste assortiment d'échantillons pour vous aider à choisir vos couvre-lits, rideaux, tentures, stores, etc.

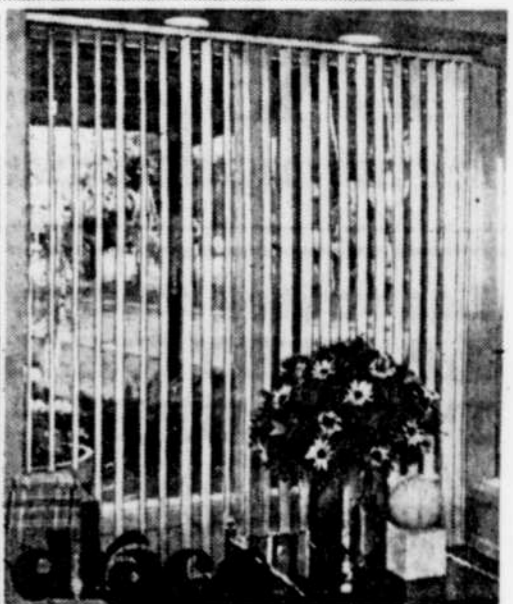
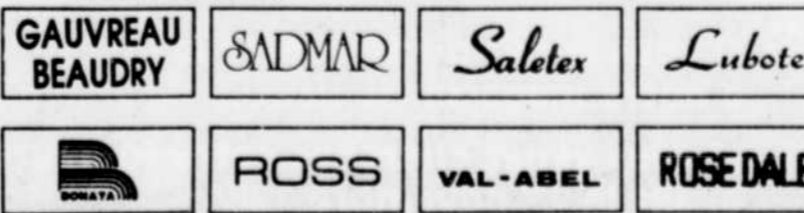
COMPOSEZ **525-4841**



20%

SUR UNE SÉLECTION D'ÉCHANTILLONS DE RIDEAUX, COUVRE-LITS, COUSSINS, TISSUS À TENTURES, DENTELLES, ETC. - SUR COMMANDE SEULEMENT -

Tous des produits de qualité et de marques renommées. Profitez de cette vente pour renouveler la décoration de votre foyer. Nos conseillers se feront un plaisir de vous donner de bonnes idées.



30%

SUR STORES VÉNITIENS ET TOILES DRACO SUR COMMANDE SEULEMENT

Stores vénitiens, horizontaux et verticaux, et aussi, toiles Deco sur mesure. Double garantie Draco et Laliberté.

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC

Qui peut offrir l'élégance à un prix qui fait sourire? Ça, c'est Kinney!

Escarpins pour dames avec dessus en uréthane à dessin reptile et talon habillé recouvert de trois pouces. En noir, blanc ou gris dans les pointures pour dames de 6 à 10.

Prix normal Kinney \$34.99

\$24⁸⁸

Sacs à main assortis. Prix normal Kinney \$15.00

\$9⁸⁸

Escarpins pour dames en cuir véritable avec talon de deux pouces recouvert de cuir et semelle synthétique. En noir ou blanc dans les pointures pour dames de 6 à 10.

Prix normal Kinney \$34.99

\$24⁸⁸



La vente se termine le 21 avril

Kinney

Le grand magasin de chaussures canadien

Les Galeries Ste-Anne
667-6001

Les Galeries Chagnon
837-1339

Du 13 au 19 mai CSN: l'emploi au coeur du congrès

par Pierre MARTEL

L'emploi, l'accès à la syndicalisation et la place et le rôle de la CSN dans la société québécoise seront les trois principaux thèmes de discussion lors du 52e congrès confédéral de la CSN qui se déroulera du 13 au 19 mai.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, M. Pierre Mercille, vice-président de la CSN, dans le cadre d'une tournée précongrès de l'exécutif de la centrale syndicale.

"Le simple fait de regarder autour de soi nous amène à constater l'urgence d'intervenir massivement sur le problème de l'emploi, particulièrement en ce qui a trait à l'organisation du travail, la formation et les politiques de main-d'oeuvre," a déclaré M. Mercille.

Toujours au sujet des discussions relatives à l'emploi, le vice-président de la CSN explique qu'il sera question des changements technologiques, de la réduction de la semaine de travail et de la ca-

nalisation de l'épargne collective (démocratisation de la Caisse de dépôt et de placement).

En ce qui concerne l'accès à la syndicalisation et la réforme du code du travail, le 52e congrès confédéral de la CSN permettra de réfléchir sur ces deux aspects tout en permettant, selon Pierre Mercille, de réaffirmer la conviction de la CSN que tous les travailleurs et les travailleuses doivent être régis par le même code du travail.

"Nous serons plus de 1.500 délégués à regarder ce qui peut et doit être fait pour la défense des emplois, la création d'emplois, l'identification des obstacles à la syndicalisation, le développement de plate-formes sociales et universelles en ce qui concerne, entre autres, les jeunes, la santé et le développement des ressources naturelles. On pensera également au rôle de la CSN dans la société québécoise et de la place qu'elle doit y occuper," a conclu le vice-président de la CSN.

Possédez votre propre vignette



Avec ce solide instrument en cuivre que vous pouvez vous procurer par l'entremise de Birks, vous pourrez facilement graver en relief votre propre vignette sur la page titre de vos livres ou sur des documents personnels. Elle peut même servir d'en-tête de lettre!

Votre vignette personnelle comprend votre nom au bas, 3 lettres initiales au centre et, dans le haut, l'une de ces 3 inscriptions: (1) Ex-libris (2) Du bureau de (3) De la cuisine de.

Le tout, **\$39.95**

692-3822

BIRKS
JOAILLIERS

Les voûtes d'Edgar Déchéne, LA CLEF DE L'ENTREPOSAGE DE VOS FOURRURES

Voûte sécuritaire

Nous avons fait construire pour vous une voûte moderne afin que vos fourrures puissent passer l'été dans les meilleures conditions de température et d'humidité. Profitez-en pour faire exécuter les ajustements ou réparations si nécessaire, estimation gratuite.

Taux privilégiés (cueillette et livraison comprises, rayon 25 milles)

Valeur 400\$	Valeur 500\$	Valeur 1000\$	Valeur 2000\$
12\$	14\$	24\$	34\$
Valeur 3000\$	Valeur 4000\$	Valeur 5000\$	Valeur 6000\$
44\$	54\$	64\$	72\$

Assurance à l'année à un taux des plus bas (en sus)

5.00\$ DE RABAIS si vous venez porter votre manteau à notre magasin (stationnement gratuit)

10% DE RABAIS si vous venez chercher votre fourrure avant le 1^{er} novembre 1984

Vous courez la chance de GAGNER UN MANTEAU DE 3 500.00\$

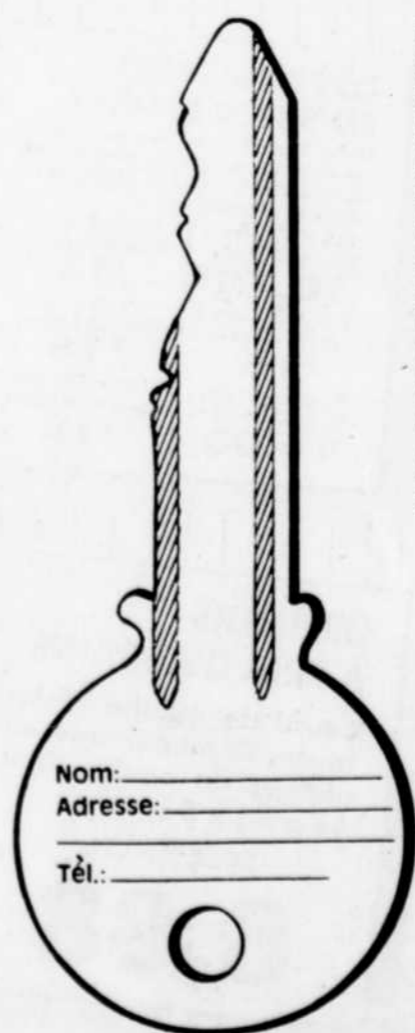
Tirage le 1^{er} juin 1984

Edgar Déchéne fourrures ltée

675 boul. Charest Est Québec, Que. 523-3313

Remplissez et apportez cette clef avec votre fourrure. Vous pourriez gagner un magnifique manteau de vison CANADA MINK. Tous les détails chez Edgar Déchéne

La clef de l'entreposage de vos fourrures passe par les voûtes sécuritaires d'Edgar Déchéne Fourrures Ltée.



Nom: _____
Adresse: _____
Tél.: _____

Autres coupons-clefs disponibles en magasin

Marie Coton vous offre le printemps à vos fenêtres



Voici d'élégants panneaux de dentelle, d'entretien facile, à un prix accessible. Des motifs variés qui sauront donner à vos fenêtres un cachet particulier. Longueur de 36 à 96 pouces avec frange. Nous saurons vous conseiller, selon les dimensions de vos fenêtres.

Marie Coton

Place Laurier 658-6559
Galeries de la Capitale 626-6485

DOSSIERS

Vivre en prison (3) Un cercle vicieux difficile à briser

La prison, c'est la poussière cachée en dessous du tapis. C'est, dans sa première définition, l'aveu d'impuissance d'une société vis-à-vis les responsabilités, l'éducation, le contrôle qu'elle ne peut ou ne veut pas assumer. La prison, c'est un geste de Ponce Pilate répété génération après génération.



par
Andrée
ROY

"La prison, c'est la bonne conscience de la société. On met ça (les criminels) dans un coin, puis on a réglé le problème parce qu'on ne le voit pas... On se fait accroire que c'est pour réhabiliter ces gars-là et on se demande pourquoi, quand ils en sortent, ils ne sont pas réhabilités. Mais dans les faits, ce n'est pas possible de réhabiliter des gens en prison. Au contraire, ça les cale encore plus", raconte Louise Beauséjour, depuis six ans récréologue au Centre de détention de Québec.

Le CDQ devrait, comme quelques autres institutions québécoises qui mettent de l'avant des programmes de réinsertion sociale, être une prison pilote, "en ce sens qu'on y fait des essais pour impliquer le détenu face à la communauté et aussi la communauté face aux détenus", dit Mme Beauséjour. Mais elle demeure encore, globalement, un autre de ces moyens imparfaits créés pour donner au citoyen l'impression qu'il est protégé.

La prison n'est surtout pas une solution, affirme la jeune récréologue. Pas la voie de sortie mais plutôt la voie d'évitement. Il y aurait probablement plus de résultats efficaces si les gouvernements, la société en général, investissaient des sommes et des énergies humaines supplémentaires dans l'amélioration de la vie de quartiers, la prévention, l'éducation des jeunes... et des adultes, plutôt que dans la construction de centres pénitentiaires.

Pires à la sortie qu'à l'entrée

Le Centre de détention de Québec est surpeuplé. Une trentaine de

Au Centre de détention de Québec, plus de 500 détenus, une majorité d'entre eux ayant l'âge où commence une vie d'homme, attendent de réintégrer la société dite normale. Qui sont-ils et comment vivent-ils? Ces questions, et plusieurs autres, Andrée Roy les a posées au cours d'entrevues réalisées avec des détenus. Voici aujourd'hui le dernier volet de cette série.



Une cellule du G-2, au Centre de détention de Québec.

prisonniers du secteur prévention (où ils attendent leur procès ou leur condamnation) connaissent déjà leur sentence, mais ils attendent qu'on leur trouve une place au G-2 ou au G-1. Ils vivent entre-temps des conditions d'incarcération "maximales". Et ils n'ont droit à aucun des rares privilèges consentis au G-1 et même au G-2: sorties humanitaires (hockey, balle-molle avec des groupes de citoyens des environs), rencontres avec des bénévoles, des étu-

dants, Jésus-ouvrier, travail en menuiserie, ateliers de hobby.

La surpopulation est une réalité partagée par la plupart des prisons du Québec. Et le problème ne serait pas à la veille de se résorber, notamment à cause de la propension à la récidive qui ramène régulièrement en prison, au bout de quelques mois, bon nombre de ceux qui en sont sortis.

"Quand le gars fait partie du réseau, c'est rare qu'il s'en sorte pour

de bon. Il retombe, à sa sortie de prison, dans les mêmes problèmes qu'avant", dit Mme Beauséjour.

Et les problèmes s'amplifient souvent pendant que le détenu purge sa peine, même si elle n'est que de quelques mois. Le couple se désagrège, la famille aussi, les dettes qu'il ne peut acquitter s'accumulent, et, libre mais sans le sou, notre homme devra attendre longtemps avant qu'un employeur ferme les yeux sur son dossier judiciaire pour lui pro-

curer de quoi les rembourser. En prison, nourri, logé, ne décidant même pas à quelle heure il doit se lever ou se coucher, le détenu perd le contact le plus élémentaire avec la réalité quotidienne.

"Mais finalement, et c'est assez bizarre, il semble que ces gars-là ne sont pas plus libres dehors qu'en dedans, reprend la jeune femme. Ils semblent n'avoir pas réussi à assumer certaines choses. Ils ont des problèmes érotiques, affectifs, manquent de sens des responsabilités, de maturité... Mais la prison ne vient qu'accroître ces problèmes-là, les amplifier", poursuit-elle.

C'est face à cette constatation que Louise Beauséjour tient aux nuances quand il faut juger le système carcéral, et "LE système" en général. Selon elle, il y a une partie des problèmes des détenus qui repose sur le système. "Mais c'est quoi le système? C'est chacun de nous autres. Si les citoyens ne veulent pas s'impliquer, ça ne servira à rien de parquer du monde en prison. Ça va juste remplir les prisons."

Assumer les conséquences

D'autre part, la récréologue croit qu'il faut arrêter de dire "pauvre détenu" devant la situation difficile que vivent les repris de justice. Ça ne fait que perpétuer la relation dominant-dominé que "la bonne société" veut bien entretenir avec ses mauvais garçons. Les détenus doivent, selon elle, finir par accepter, assumer les conséquences des gestes qu'ils ont posés et pour lesquels ils sont en prison. Le dossier judiciaire, la méfiance des gens font partie de ces conséquences. Le détenu ne doit pas toujours accuser ou compter sur le système pour éviter de vivre ces conséquences-là.

Par contre, et c'est là que le système devrait changer de mentalité, "c'est que les gens qui travaillent dans ce milieu-là en arrivent à penser: "Il y a nous autres... puis les détenus". Comme si c'était une classe à part, une espèce animale... En partant tu as raison, en partant, tu as le dessus, en partant, l'autre est fautif... C'est sûr que l'autre a commis une faute, mais il me semble qu'il y aurait moyen de garder une décence, un respect humain malgré tout ce que l'autre a fait".

Une évolution très, très lente

Le Centre de détention de Québec, construit à la fin de l'été 1968 à Orsainville, a été inauguré il y a 14 ans. On n'y fait pas de la réhabilitation depuis ce temps, cependant! Prison pilote régulièrement visitée par les directeurs, les responsables de programmes d'autres institutions carcérales, elle ne présente plus l'aspect de ces forteresses humides où, au siècle dernier, on enterrait littéralement des centaines de prisonniers enchaînés dans des cachots insalubres.

Mais le CDQ aura gardé juste assez de ces structures et de cette mentalité supposément révolues (le "trou" où l'on enferme les détenus récalcitrants, ceux qui ont tenté une évasion; la fouille à nu; les surveillants antidétenus) pour que dans

ce milieu carcéral supposé "modèle", on ne puisse parler que d'évolution lente, pas de réhabilitation. La prison, ça reste un "remède de ch'val", même si le ministère québécois de la Justice encourage de plus en plus les autorités carcérales à l'administrer avec discernement.

On n'envoie plus les gens en prison systématiquement, au moindre délit. L'appareil judiciaire fait preuve de plus de discernement dans l'attribution du "châtiment", et utilise plus de moyens pour éviter que les contrevenants légers, les criminels "de première fois" ne s'endurcissent et ne deviennent irrécupérables. La Commission des libérations conditionnelles, les agents de classement et de probation, directeurs de programmes ins-

titutionnels, travailleurs sociaux essaient de coordonner leurs efforts pour diriger "les bonnes personnes aux bons endroits".

Le délinquant alcoolique ou narcomane sera envoyé en centre de désintoxication plutôt qu'en prison; celui qui a commis un crime parce qu'il n'avait plus toute sa tête séjournera plutôt en institut psychiatrique. Les programmes prélibératoires (PPL) permettent à des délinquants à leur premier délit de "faire leur temps" dans leur milieu, en conservant leur emploi, en s'impliquant dans des travaux bénévoles tout en restant soumis à une surveillance régulière.

Favoriser les échanges

Au G-1 du CDQ, l'équipe du directeur adjoint, Jean-Paul Careau, aussi responsable des programmes institutionnels, tente de multiplier les occasions d'échanges, les sorties, les activités entre détenus et la communauté hors les murs. Louise Beauséjour, qui y travaille depuis six ans, estime que la tâche particulière à effectuer dans ce sens, en prison, met à contribution bien plus que ses compétences de récréologue.

"Si mon travail se résumait à organiser des activités, à faire des belles cédules de gymnase, des requêtes d'équipement, ça ne donnerait rien au milieu et ça ne m'intéresserait pas non plus... Mon métier de récréologue est devenu beaucoup plus un outil pour favoriser des relations entre les détenus, entre eux et le personnel, les gens de l'extérieur. Mon but n'est pas tourné vers l'activité mais plutôt vers ce que vivent les gars dans cette activité-là, et ça inclut aussi ce qu'ils vivent avec les surveillants qui participent à l'activité", décrit la jeune femme.

Au fil des ans, elle est ainsi parvenue à établir un trait d'union, souvent bien fragile, entre certains gardiens figés dans des traditions, un conservatisme rigide, et certains détenus portés à ne réagir que par l'hostilité ou l'indifférence vis-à-vis ceux qui les détiennent.

C'est beaucoup "plus relax" au G-1, les jeunes détenus circulant librement dans leur secteur entre les "chiffres" (changements de gardiens et compte des prisonniers), vaquant à de nombreuses activités. Mais il se fait encore peu de choses pour améliorer les conditions de détention au G-2, et encore moins pour celles du F (la prévention).

Pas assez

Les autorités du CDQ sont conscientes que le G-2 se porterait mieux si plus d'activités y étaient offertes aux détenus, signale Louise Beauséjour. "Des amorces de projets sont sur la table." Mais il y a un manque désespérant de locaux dans le secteur, la salle de réunion du comité des détenus servant tour à tour de salon de barbier, de siège du comité de discipline, de lieu de rencontres avec l'association de bénévoles, le groupe de pastorale, les AA, etc. On envisage la construction d'un bâtiment annexe pour y loger éventuellement la menuiserie.

Mais intervient alors le manque de budgets. Le fonds des détenus, constitué d'un pourcentage prélevé

sur le salaire des détenus au travail et sur les revenus de cantine, ne suffit plus. Et la direction du CDQ invoque régulièrement qu'on ne saurait payer à même les impôts des citoyens, des privilèges que les détenus de notre société ne peuvent eux-mêmes se donner.

Ajoutons à cela le manque de personnel, qui devient critique en période de prise de vacances et de congés... et l'on comprend mieux que la réhabilitation en prison devient une vision de l'esprit, un idéal peu réalisable.

"Il y a une certaine évolution qui se fait, mais elle ne se mesure qu'au fil des ans, pas à celui des jours", dit Mme Beauséjour.

FIN...



Le Soleil, Yvon Monroin

Louise Beauséjour, récréologue au Centre de détention de Québec: "La prison, c'est un milieu de travail beaucoup plus "humain" qu'on le croit généralement".



Le Soleil, André Pichette

Des détenus jouent au volleyball dans le gymnase du Centre de détention de Québec.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Alain Guilbert

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

Trêve dans la Beauce



par
Roger BELLEFEUILLE

Une paix durable, sinon une longue trêve, s'impose sur le plan de la distribution des services hospitaliers dans la Beauce. Cette région a en effet plus que son lot de perturbations depuis la décision du ministère des Affaires sociales (MAS) de fusionner les deux hôpitaux de la région, l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce, à Saint-Georges et le centre hospitalier de Saint-Joseph, à Beauceville.

Deux établissements que séparent à peine 20 kilomètres. Mais qui apparaissent souvent aux antipodes l'un de l'autre tant un corporatisme médical étrié, de la politique à la petite semaine, un étroit esprit de clocher ont trop souvent pris le pas sur les primordiales considérations en cause: une redistribution plus rationnelle des ressources hospitalières et médicales en fonction des meilleurs intérêts de la population.

Les effectifs médicaux du coin doivent maintenant accepter, avec élégance, une nouvelle réalité: qu'ils soient de Beauceville ou de Saint-Georges, leur pratique hospitalière est désormais rattachée administrativement à un seul établissement, le centre hospitalier régional de la Beauce (CHRB). Celui-ci chapeaute les activités de deux hôpitaux connus maintenant sous les vocables de pavillon Saint-Joseph de Beauceville et de pavillon Notre-Dame de Saint-Georges.

Les omnipraticiens de ce dernier endroit ont manqué gravement à leur devoir, au cours du dernier mois, en refusant de faire de la garde à l'urgence de Beauceville. Ce dernier pavillon ne compte que dix généralistes sur la liste de garde, cependant que la disponibilité à Saint-Georges est de 30 omnipraticiens.

En passant outre à cette obligation, ces derniers ont bafoué du même coup l'autorité de leur conseil des médecins et dentistes (CMD). En vertu de la loi sur les services de santé et des services sociaux, cet organisme est juridiquement le chien de garde de la qualité et de l'intégrité des services médicaux dans un centre hospitalier.

Question de fric? Sans aucun doute. Le futur cahier de négociations entre le ministère des Affaires sociales et la Fédération des médecins omnipraticiens inclut l'épineuse question des urgences "à faible débit". Un problème qui vient d'être ponctuellement réglé à l'hôpital de Dolbeau. Des situations qui impliquent, dans les régions éloignées, un mode de rémunération, tant pour les anesthésistes que pour les généralistes de garde, plus rémunérateur que le paiement à l'acte.

Quoi qu'il en soit, pour le moment, les 39 omnipraticiens desservant les pavillons de Beauceville et de Saint-Georges sont en nombre suffisant pour se partager équitablement le service de garde. Soit chacun trois rondes de 24 heures (deux fois 12 heures) à Beauceville.

La fusion des deux hôpitaux de la Beauce illustre une fois de plus la tenace résistance aux changements qui rend pour nombre d'individus le statu quo et la routine beaucoup plus confortables que toute modification, si bénigne soit-elle, au tranquille immobilisme.

Il serait peut-être opportun, à ce jour, que la Corporation professionnelle des médecins et l'Association des hôpitaux du Québec fassent maintenant connaître leur point de vue sur ce dossier beauceron.

"C'EST GENTIL À VOUS, MONSIEUR CHEVRETTE, DE M'INVITER À PRÉSIDER LE DÉFILÉ DE LA SAINT-JEAN..."



le point

Le Canada vole bas

Il faudra vraiment boire la coupe de l'incompétence dans les avionneries canadiennes jusqu'à la lie. Le gouvernement fédéral annonçait il y a un mois à peine, le sauvetage financier de Canadair pour une somme de plus de \$1 milliard 400 millions.

Élément essentiel d'une stratégie industrielle basée sur les secteurs de pointe, cette décision passa finalement la rampe comme la seule valable dans ce cas. Les enjeux de la survie de l'entreprise de Saint-Laurent, près de Montréal, en valaient finalement la chandelle.

Fort aise de son premier succès de foule, Ottawa annonce, forcé il faut le dire par une fuite dans le Globe and Mail de Toronto, que la seconde avionnerie nationalisée, De Havilland, file un aussi mauvais coton que la première.

La logique est la même. Un domaine majeur en mars demeure aussi important en avril, le printemps n'y a rien changé. Seulement la population ne pouvait avaler qu'une pilule à la fois, la plus grosse venant en premier lieu.

Le sauvetage annoncé cette semaine de la compagnie De Havilland, gérée par la Corporation de développement des investissements du Canada, coûtera près de \$1 milliard pour les cinq prochaines années et ce, sans garantie de succès car le "bébé" de l'entreprise, le Dash-8, subit une dure concurrence sur le marché international.

Les sceptiques sourient déjà à l'idée que cet avion nouveau subirait le même triste sort que le Challenger de Canadair, cet appareil qui a donné une sainte frousse au ministre Allan MacEachen il y a quelques jours en chutant de plusieurs milliers de mètres entre deux escales de son voyage en Amérique centrale.

Les deux opérations replâtrage en cours découlent d'une incohérence manifeste des politiques gouvernementales. Ottawa a acheté les deux entreprises il y a huit ans déjà, avec les seuls résultats désastreux que l'on sait: appareils difficiles à vendre soit à cause d'un mauvais renom bien mérité (le Challenger), soit par suite d'un prix trop élevé (le Dash-8).

Le Canada court en réalité deux lièvres à la fois, mais les contingences politiques empêchent qu'il en soit autrement. Montréal et le Québec tout entier n'accepteront jamais une diminution de leur part traditionnelle de l'industrie aéronautique, tandis que Toronto et l'Ontario refuseront toute rationalisation qui s'effectuerait à leurs dépens.

Le ministre Robert Kaplan disait récemment que l'usine de De Havilland serait aujourd'hui transformée en centre commercial si le gouvernement ne l'avait pas achetée. Il pourrait sans doute tenir des propos identiques dans le cas de Canadair.

Il est toutefois grandement temps de discuter publiquement de l'avenir de l'industrie aéronautique canadienne. Des milliards de dollars ainsi engouffrés exigent un appui net de la population, après qu'on l'aura bien informée des enjeux du débat, de ses coûts et de ses bénéfices à court et à long terme.

Tout le monde s'entend pour revendiquer éventuellement ces entreprises au secteur privé. Mais cela ne peut dépasser la pétition de principe car aucun investisseur canadien n'a les reins assez solides pour soutenir une avionnerie, une industrie d'avant-garde qui prend des allures de secteur mou, ces années-ci.

Raymond GIROUX

Correction

L'éditorial intitulé "En quête du juste milieu", dans notre édition d'hier, était l'oeuvre de Vincent Cliche et non de Roger Bellefeuille, comme il fut indiqué par erreur dans un certain nombre d'exemplaires du journal.

bloc-notes

Un job de bras

L'équipage de la navette spatiale américaine "Challenger" a inscrit hier une première dans l'histoire du cosmos en réussissant à réparer dans l'espace le satellite "Solar Max" qu'on avait récupéré, la veille, à l'aide du bras articulé canadien.

Le "Canadarm", c'est ainsi qu'on appelle le contributeur canadien au programme américain spatial, qui mesure 15 mètres et a coûté \$100 millions, a en quelque sorte sauvé la mission de Challenger et fait épargner près de \$200 millions si l'on considère que le remplacement du satellite défectueux aurait coûté \$250 millions alors que les réparations effectuées dans l'espace n'auront requis que \$50 millions.

Ce n'est pas la première fois que le bras canadien prouve sa grande efficacité depuis son installation sur Challenger. En septembre 83, il avait soulevé dans l'espace un poids de 7,460 kilos démontrant par là qu'il sera possible, dans l'avenir, de lancer des satellites géants. Durant ces expériences qui avaient duré six heures, les astronautes américains avaient déclaré que le bras se comportait comme "un athlète qui soulève des haltères".

La réalisation canadienne a donc déjà prouvé que la récupération dans l'espace ne pose plus de problèmes. Et l'histoire de "Solar Max" n'est qu'une éclatante première.

Pour ceux qui veulent voir plus loin, on a déjà de grands projets pour Canadarm. En octobre, le premier astronaute canadien, Marc Garneau, tentera de faire avancer l'automatisation complète des manoeuvres de rendez-vous et d'assemblage dans l'espace en tentant, grâce à six caméras de la navette, de donner des "yeux" au bras articulé, des manoeuvres dont le succès pourrait aboutir à l'automatisation complète du système pouvant avoir des retombées importantes pour les robots.

Jusqu'ici, "Canadarm" a donc accompli d'encourageantes réalisations et son utilisation sous-marine, actuellement à l'étude, pourrait démontrer qu'il constitue un programme à riches dividendes et qui se porte très bien dans l'industrie canadienne.

Paul LACHANCE

point de vue

Le vacuum canadien face au défi japonais (2)

par Yvon VALCIN

(...) J'ai personnellement compris dans quelle sorte de vacuum flottait le Canada par rapport au Japon, au moment où un de mes interlocuteurs m'a demandé d'exposer les grands axes et les grands objectifs de la politique économique du Canada!

"Après maintes circonvolutions, j'ai fini par répondre que cette politique économique était en pleine réévaluation à la Commission Macdonald instituée par le gouvernement fédéral "pour enquêter sur l'avenir économique du Canada". Mais, à la vérité, existe-t-il une politique économique canadienne? De plus, dans l'état actuel de ses structures politiques et vu son très haut degré de dépendance économique par rapport aux États-Unis, une politique économique est-elle possible et applicable au Canada?"

Mes interlocuteurs, pour ne rien cacher, ont tout simplement été incapables de comprendre qu'un pays aussi bien pourvu que le Canada, en soit encore aujourd'hui à défendre et à protéger avec autant d'acharnement des secteurs

comme le textile et le vêtement et les autres secteurs "mous" qu'eux-mêmes délaissent graduellement au profit de Taiwan, de la Corée du Sud et d'autres pays du Tiers-monde! La question se pose effectivement: pendant combien de temps encore pourrions-nous le faire sans hypothéquer irrémédiablement l'avenir?"

De plus, quand on sait que ces secteurs mous constituent la base industrielle de régions entières du Québec (Estrie, Drummondville, Victoriaville, Shawinigan, Grand-Mère, etc.) et, dans une moindre mesure, de l'Ontario, on se demande qui acceptera de s'armer du courage politique nécessaire pour aborder ces questions fondamentales qui constituent la vraie problématique économique du Québec et du Canada et proposer les choix déchirants qui s'imposent avant qu'il ne soit trop tard... Telles sont, parmi de nombreuses autres, quelques questions que m'a inspirées ce premier contact direct avec le pays du Soleil levant.

C'est au retour de cette mission que je me suis rendu compte jusqu'à quel point nous n'avons pas encore compris

l'importance et la signification véritables du Japon. Sinon, comment expliquer par exemple l'absence d'un correspondant de Radio-Canada ou de la Presse canadienne ou du Toronto Star à Tokyo!

Les grands média du monde ont senti la nécessité de creuser sur place, de comprendre et d'essayer de faire comprendre à leur public lecteur respectif ce que font les Japonais, pourquoi Nagoya a vaincu Detroit dans l'industrie automobile; pourquoi la 5e génération d'ordinateurs n'est pas de la science-fiction; pourquoi les Japonais réussissent à embrouiller la frontière entre "fiction" et possibilités réelles de développement; comment, pourquoi les Japonais nous imposeront de plus en plus à travers les produits qu'ils nous vendent leur propre modèle de consommation et à long terme, si on ne fait rien, leur propre modèle culturel?

Par exemple, il est déjà révolu le temps où nous étions enclins, par dépit ou par aveuglement, à considérer les Japonais, comme de vulgaires imitateurs sans aucun potentiel créateur. La filière

est maintenant inversée: c'est l'Occident qui imite le Japon! Qui pense caméra, pense Japon. Qui pense horlogerie, songe naturellement à Seiko et beaucoup moins maintenant aux grandes marques prestigieuses qui ont jadis été l'orgueil de la Suisse! Celui qui songe à s'acheter une voiture jettera un coup d'oeil du côté des "petites japonaises". Au fait, à quel moment ces Japonais ont-ils réellement rafilé l'industrie de la stéréophonie? Ce qui est surprenant, c'est que nous restions collectivement aussi indifférents au phénomène japonais que nous croisons pourtant à chaque coin de la vie économique en Amérique du Nord.!

Bien sûr, vu du Québec, ce pays nous apparaît bien lointain. Cela n'amoindrit pas pour autant l'efficacité et la subtilité de sa pénétration et de son influence dans notre société. Il est grand temps, d'après moi, que les média d'information, l'université et d'autres multiplicateurs d'influence dans notre société se mettent à l'heure du Japon pour le comprendre, l'interpréter et le décoder au grand jour; pour établir clairement pour chacun de nous, dans notre sphère d'activité res-

pective, la nature des défis que pose cette nouvelle puissance techno-économique. Par exemple, il faudrait que nos facultés des sciences de l'administration comprennent sans délai l'impérieuse nécessité de préparer la "garde montante" à transiger "d'égal à égal" avec les Japonais et à les affronter tant sur le marché domestique que sur les marchés étrangers.

Le reportage de la BBC intitulé: "L'avenir made in Japan" et diffusé le 13 février 1984 par Radio-Québec est le genre d'informations qu'il faudra diffuser plus souvent chez nous pour nous convaincre de la nécessité de tenir compte de ce pays dans l'aménagement de l'avenir, au lieu de nous contenter de consommer passivement les produits qu'il nous exporte! Quant à moi, je n'ai pas encore saisi pourquoi, après le "Défi américain", Jean-Jacques Servan-Schreiber n'a pas intitulé son "Défi mondial" le "Défi japonais" de préférence. Car, c'est dans une très large mesure de cela qu'il s'agit dans son dernier volume...

L'auteur est économiste-conseil.

VOTRE PAGE

A nos lecteurs et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteur(e)s. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

La politique

Le pouvoir partagé

Il y a un grand paradoxe dans nos démocraties, du moins un paradoxe apparent. D'une part, chacun est censé détenir le pouvoir, ou du moins avoir son mot à dire en ce qui concerne la gouvernance des choses de l'État. Mais en fait, c'est plutôt le sentiment contraire qui prévaut. Chacun se sent bien plutôt impuissant et à l'impression que le pouvoir se situe tout à fait au-dessus de sa tête, qu'il n'a pas réellement son mot à dire, mais qu'il doit plutôt subir. Tout au plus peut-il dire son mot une fois tous les quatre ans, mais d'une façon extrêmement limitée et indirecte, et surtout d'une façon tout à fait anonyme.

Il y a là un réel paradoxe. Vivons-nous, oui ou non, en démocratie, c'est-à-dire dans un régime où le grand nombre, la masse des citoyens est supposée exercer le pouvoir? Il est vrai que

nous élisons des représentants pour ce faire. Mais ceux-ci exercent-ils tellement plus le pouvoir? Bien sûr, ils l'exercent plus que le sple citoyen. Mais le représentant lui-même n'est-il pas, tout compte fait, qu'un rouage d'une machine qui le dépasse de toutes parts, machine qui n'est pas que nationale, mais internationale, à la fois militaire, industrielle, économique, politique, etc.

Mais d'une autre façon, ce paradoxe n'est peut-être qu'apparent. On pourrait dire en effet que le pouvoir est effectivement exercé par tous les citoyens, mais d'une manière peut-être dont ils n'ont pas conscience. Chacun en effet joue son petit rôle là où il est, et en jouant son rôle il exerce une parcelle de pouvoir. Le pouvoir n'est plus centralisé mais est comme diffusé, disséminé un peu partout.

dans tous les pores de la société. Le pouvoir est partout, c'est pourquoi personne en particulier ne semble le posséder. Le juge exerce un morceau de pouvoir, l'enseignant également, le journaliste, le parent, le chauffeur d'autobus, etc., chacun est parcelle, rouage de la machine de pouvoir.

Certains rouages sont plus actifs que d'autres mais tous sont nécessaires et parties intégrantes de l'ensemble. Les syndicats et le patronat font partie de cette structure multiple de pouvoir.

C'est ainsi que le paradoxe semble se résoudre. Chacun exerce le pouvoir là où il est, et c'est la raison pour laquelle personne ne semble à proprement parler le posséder.

Pierre Bertrand
Montréal

Le fossé Ottawa-Québec

Les accrochages, les affrontements qui ont lieu, périodiquement, entre le gouvernement de Québec et celui d'Ottawa révèlent qu'il existe un profond fossé, voire même un gouffre entre les deux paliers de gouvernement.

Depuis le référendum sur l'indépendance où la majorité des votants du Québec ont voté NON; depuis surtout la nuit "des grands couteaux" où, dans le plus grand secret, M. Pierre Trudeau a préféré se rallier à la majorité anglophone, le gouvernement central n'a cessé d'empêcher sur les droits et prérogatives de l'entité québécoise. De plus, il favorise plutôt l'Ontario anglophone. En voici quelques exemples.

Pensons aux gros contrats

accordés à cette province: ceux de la fabrication d'automobiles, ceux des F-18. Pensons aux intrusions dans notre landerneau et notre juridiction: la loi S32 qui empêchait la Caisse de dépôt et de placement d'acquies plus de 10 pour 100 des actions du CP; pensons à "Québecair" attu au sol; rappelés-nous la loi du "Nid-de-Corbeau"; rappelés-nous l'immixtion d'Ottawa dans le domaine des pêcheries.

Voyons ce qui se passe en cette année préélectorale: la manne fédérale qui s'abat sur les municipalités par l'intermédiaire de nos 74 députés libéraux, sans entente avec le gouvernement provincial qui a seul juridiction dans le domaine municipal. Si au lieu d'agir seuls, nos franc-tireurs d'Ottawa conjuguait

leurs efforts avec le gouvernement provincial dans le but de conjurer la crise et dérer des emplois tout le monde serait content et il n'y aurait pas ce fameux projet de loi 38 qui se propose de pénaliser les municipalités qui ont reçu des subventions municipales et qui est une loi impopulaire que tous les citoyens critiquent, même les péquistes!

De grâce, cessons les subventions à la mode ancienne, celle de nos ancêtres, semant à pleines mains et pernt du bon grain. Les subventions y gagneraient en efficacité si les deux paliers de gouvernement étudiaient ensemble les priorités de chaque comté.

Gérard Clément
Dolbeau

Pour la logique du Québec

La déclaration de lancement du Parti nationaliste (automne 83) interpellait souverainistes, nationalistes et réformistes par un vibrant Québec d'abord.

En militant consciencieux du Parti nationaliste, je me suis référé à la brochure de lancement après avoir lu l'article de M. J.-Jacques Samson dans LE

SOLEIL du 25 février. En effet, jusqu'au prochain congrès du parti, c'est cette brochure officielle qui rend compte de l'idéologie du parti face aux extrapositions plus ou moins fantaisistes. Ainsi, LE SOLEIL s'inquiétait-il de nous voir tomber "dans le piège de la recherche d'améliorations au fédéralisme".

Perplexe, un nationaliste connu me réclamait des explications. Sans énervement, nous avons vite évalué quelle logique nous guiderait sur l'autre scène politique: pas celle du fédéralisme mais la logique du Québec.

D'ailleurs, nous savions que l'objectif du rapport Monière-Harel au Bureau national du parti était de fournir aux membres une matière première afin que collectivement soient forgés deux outils de mobilisation: un manifeste idéologique (ou déclaration fondamentale) et sa version pour campagne électorale. Puisque la réflexion collective s'amorce, il ne s'agit donc pas d'une "dictée de quatre intellectuels".

Avec un peu plus de rigueur dans l'information, le quotidien aurait pu s'exempter d'élever au rang de manifeste électoral ce qui n'est qu'un projet, bel et bien présenté comme tel à l'intérieur du rapport confidentiel du comité du programme, rapport dont l'étude a commencé (...)

Il convient d'espérer que LE SOLEIL, après avoir donné en primeur une information sur l'idéologie en gestation du Parti nationaliste, saura dans l'avenir en tracer pertinemment la trajectoire, puisque précisément au moins deux tendances majeures solliciteront chacune sa clientèle de penseurs. Loin d'être du tout cuit, le projet, auquel pourraient souscrire des créditistes évolués et des promoteurs de PME, fera aussi écho au projet de sociétés que diverses formations économiques et sociales élaborent depuis quelque temps. La tournée prochaine de M. Monière et celle de M. Léger qui se poursuit brasseront plus d'idées que ne sauraient le faire M. Mulrony et les prétendants à la succession de M. Trudeau.

Entendrons-nous le "Ô Canada" cet été

(Lettre ouverte au Très Hon. premier ministre de la Belle Province.)

Notre dernière causerie date de 5 ans, un café à la santé de l'indépendance souveraine. Et depuis 5 ans, n'était-ce la période des "Eliminatoires", ni vous, ni moi, n'aurions entendu notre hymne national.

héros qui n'ont jamais été surpassés. Plus que nous, ce demi-million de visiteurs amis, plus que nous, ils seraient émus d'entendre sur les deux rives du Saint-Laurent: "Sous l'oeil de Dieu, près du fleuve géant. Le Canadien grandit en espérant. Il est né d'une race fière. Le ciel a marqué sa carrière. Dans ce monde nouveau."

Monsieur le ministre, si nous sommes traités jusque-là, capables de tant de lâcheté, effaçons "honorables" devant tout ce que nous avons de ministres; avouons que toute l'Assemblée nationale" n'est qu'une gang de poltrons; brûlons toutes nos guenilles de drapeaux et d'étendards; drappons-nous la poitrine et cachons-nous dans nos églises pour implorer le pardon du Grand Dieu qui a fait pour nous ce qu'il n'a pas fait pour tant d'autres nations.

Et quand ce sera le tour de Sa Sainteté Jean-Paul II, n'allons pas nous vanter d'être des catholiques patriotes. Blague! et bouillie pour les chats.

Abbé Antonio Arsenault
Saint-Séverin, Beauce

Gary Létourneau
Sainte-Foy

Un Sénat réformé

(A M. Pierre E. Trudeau, premier ministre du Canada)

Vous reconnaissant une audace certaine, il nous est possible de vous demander, avant d'abandonner votre poste, de mettre le cadenas dans les portes du Sénat, de rapatrier unilatéralement tous les sénateurs du Sénat à leurs domiciles. Que toutes les économies ainsi amassées servent uniquement à la création d'emplois permanents et significatifs pour nos jeunes chômeurs.

Cependant, à la fin d'une longue et brillante carrière, si vous ne deviez avoir qu'une certaine audace, vous pourriez au moins proclamer de nouveaux

commandements pour le Sénat. Voici quelques suggestions:

- Au Sénat tu iras librement et bénévolement. Toutes dépenses tu défrayeras de ta poche totalement. Expériences politiques tu partageras aux Canadiens librement. Opinions libres tu émettras sur l'actualité fermement. Toute personne canadienne tu inviteras à prendre la parole publiquement.
- Du Sénat tu feras une tribune libre éternellement.

Yvon Bureau
Neufchâtel

Quand je sais qu'au moins là, au Forum, on va nous faire cet honneur, si je le puis je me rends au presbytère, et de debout, j'écoute fièrement, religieusement: "ton front est ceint de fleurons glorieux".

Hon. premier ministre, depuis 5 ans, plus d'une fois, dans des assemblées sociales-religieuses-culturelles, j'ai suggéré au maître de cérémonie d'entonner "Ô Canada" avant de nous séparer.

On n'a pas osé: surtout il y a 2 ans, à l'occasion d'un grand concert classique. L'éminent chef d'orchestre m'a répondu "Ça pourrait déplaire et provoquer du désordre". Eh bien! si nous sommes rendus là, je le crie: shou! shou! cochon!

Monsieur le ministre, je suis sérieuse et je vous le dis en regardant dans les yeux: "Si ça ne vous fait pas mal et si vous êtes content de ne plus entendre "Ô Canada", vous nous décevez.

Je vous le dis presque en pleurant: d'ici quelques mois, par l'Ouest par l'Est, par air et par mer, vous attendez des visiteurs admirateurs qui vont envahir les deux rives du plus grand fleuve du monde, le nôtre! avant de se mettre en marche, la plupart de ces visiteurs savent que notre patrie, cet immense et majestueux continent, notre province, si richement dotée par la Providence, oui notre patrie est le berceau trois fois séculaire de

Ça et là



Aussi beau qu'un bébé-phanque, n'est-ce pas?

Un éléphant, ça trompe

M. Laurent Bouchard avait envoyé, le 22 mars, une lettre dans laquelle il couvrait Brigitte Bardot d'éloges dithyrambiques. Selon lui, l'éditorialiste M. Roger Bellefeuille, faisait preuve d'un manque de discernement quant à son opinion sur la célèbre hystérique.

Ce dernier a dû mourir de rire, suite à la nouvelle parue le 30 mars. En effet LE SOLEIL titrait, en première page: "Campagne de la SPCA: BB a contribué avec un bracelet... en ivoire." Ainsi la supposée grande amie des animaux révèle enfin son vrai visage: elle aime les animaux mais pas tous. Elle pleure pour des milliers de blanchons qui sont loin d'être en voie de disparition et se fout royalement des éléphants qui, eux, appartiennent à une race en péril. Etrange paradoxe, direz-vous; mais pas si étrange que cela quand on y pense. En fait, la similitude grande dame sait ce qu'elle fait. Les blanchons se vendent beaucoup plus que les éléphants dans l'opinion publique. Ils sont donc plus faciles à défendre. De plus, les blanchons ont eu la bonne fortune d'être néus beaux (comme elle!) et Canadiens (loin d'elle!)

De plus, vous remarquerez que la célèbre actrice française n'a jamais levé le petit doigt pour dénoncer les cruautés commises par les Français sur leurs ani-

maux: le gavage des oies, le bain bouillant des homards, etc. Chauvinisme oblige! Elle préfère taper sur les "maudits étrangers" que nous sommes pour ne pas se faire hair par les siens. Belle tactique!

Pour ceux qui aiment vraiment les animaux, je leur recommande un livre de Romain Gary, publié en 1956 et disponible dans la collection Folio: "Les racines du ciel." Il s'agit là d'un roman écologique du temps où la protection de la faune n'était pas la triste mascarade qu'elle est aujourd'hui. Romain Gary raconte la chasse aux éléphants (!) et il a écrit un passage qu'on aurait dit tout spécialement écrit pour Brigitte Bardot:

"Savait-elle par exemple qu'un éléphant tombé dans un piège agonisait souvent, empalé sur des pieux, pendant des jours et des jours? Que la chasse au feu était encore pratiquée par les indigènes sur une large échelle (...). Et savait-elle que des troupeaux entiers d'éléphants s'échappaient quelque fois de la savane enflammée brûlés jusqu'au ventre et qu'ils souffraient pendant des semaines? — Il avait entendu pendant des nuits entières les cris de ces bêtes blessées. Savait-elle que la contrebande de l'ivoire était pratiquée sur une grande échelle par les marchands arabes et asia-

tiques qui poussaient les tribus au braconnage? Des milliers de tonnes d'ivoire vendues chaque année à Hong-Kong... Trente mille éléphants par an — pouvait-on réfléchir un instant à ce que cela représente sans avoir envie de saisir un fusil pour se mettre du côté des survivants?"

Sur ce, "Vive les éléphants !!!"
Jacques Bélanger
Québec

Comme ailleurs

Lundi matin vers 8h, les militaires se sont amusés. Pour saluer je ne sais qui, ou pour célébrer une de leurs fêtes tribales, un long bateau gris tirait du canon au milieu de la baie de Beauport et on lui répondait de la Citadelle.

Des sons sourds, profonds. Ça ébranlait tout dans l'appartement. Comme la grosse caisse des concerts heavy rock. Comme tous les jours à Beyrouth, dans le détroit d'Ormuz, au Nicaragua, en Afghanistan, en Angola, au Vietnam, au Tchad. Comme ailleurs.

Mais non. C'était juste un jeu.

François Arcand
Québec

La paix

Un message sur la neige

De ma fenêtre, l'on peut voir de grandes lettres admirablement tracées sur la neige étincelante au soleil. Un mes-

La garniture

Par sa situation géographique, le Canada me fait penser à un beau gros sandwich. Ce qui est appétissant dans ce sandwich, c'est la garniture. Par notre acceptation aux essais de missiles, nous avons commencé à graisser la tranche États-Unis. Si nous voulons un vrai sandwich, il faut donc s'occuper d'y placer la tranche URSS.

La cuisinière "Pentagone" a choisi une saveur canadienne. On va la mettre au frais, s'est-elle dit, "la Sibérie", pas mal! Elle protégera la garniture des petits microbes. Cela pourrait être vrai; ... poursuivi "Tass", en fin de compte, c'est la garniture qui sera responsable de notre saveur. Si les maniaques de Washington décidaient d'attaquer, alors nous serions blanchis!

A ce moment, la garniture proteste, car elle n'est pas complètement gelée. Elle dit: "Nous ne sommes pas transformés en rampe de lancement, nous avons une garniture à saveur de paix".

Un petit soupçon d'assaisonnement fera-t-il l'affaire ou devons-nous repenser l'affaire?

Liliane Vézina
Saint-Augustin-Sud

sage, c'en est un, de paix et d'amour, tracé par quelqu'un épris sans doute d'idéal, et d'amour du beau; quelque peu artiste aussi, de même que très agile pour avoir réussi ce tour de force d'un dessin bien exécuté "Love Peace". Voilà ce que l'on lit et très distinctement. Et ce message, on voudrait le transmettre sous tous les ciels, et à tous, hommes, femmes de bonne volonté.

Nous vivons ici dans une paix, relative disons, car nous n'avons pas de conflit armé, fort heureusement. L'on ne peut dire cependant que nous jouissons d'une paix totale car bien des conflits existent mais, Dieux merci, sans recourir aux coups ni à mort d'homme, ni de femme, ni d'enfant.

Une chaîne humaine

Je m'adresse à vous tous qui aspirez voir d'ici peu se dissiper les malentendus et discordes qui trop souvent occasionnent les conflits entre les nations.

Est-il possible que nous les amis de la paix, puissions enfin nous regrouper à la grandeur de la planète pour faire entendre la voix de notre majorité silencieuse, soit des milliards d'hommes et femmes qui fassent que ce rêve de paix devienne une réalité? Pouvons-nous former un organisme international représentatif et bien structuré qui

Mais, il n'y a qu'à lire ou entendre les nouvelles pour savoir que bien des gens souffrent du manque d'amour et de paix. Et les conflits meurtriers, dévastateurs perdurent dans plusieurs parties du monde. Et pourquoi?

A chacun de nous de répondre, car ne sommes-nous pas responsables du manque d'amour et de paix, et bien entendu de justice, de vérité? Et cela ici même, dans notre pays, comme à travers le monde.

C'est pourquoi, ce message amoureux inscrit dans la neige ne doit pas s'effacer, du moins de nos esprits et de nos coeurs.

Henriette Bourque
Ottawa

Avec de l'imagination et de l'initiative nous pourrions former une chaîne humaine qui puisse ramener l'espoir et la confiance et nous sauver d'une fâcheuse escapade nucléaire.

Bernard Dupuis
Saint-Romuald

EN AVRIL

aux 3 magasins

AMEUBLEMENTS TANGUAY

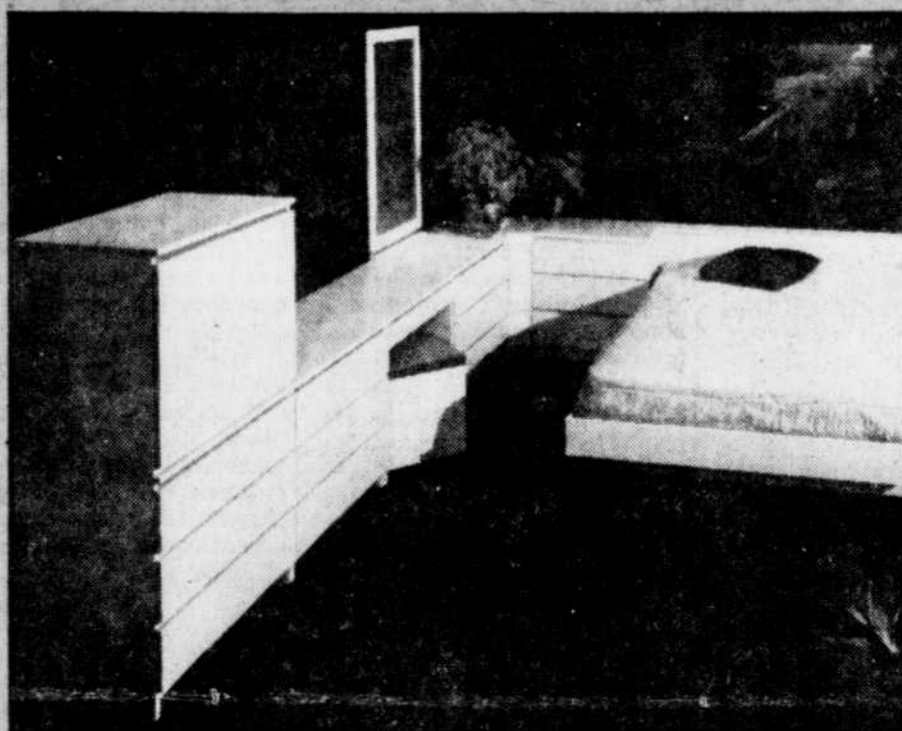
● LÉVIS ● BEAUPORT ● CARREFOUR LES SAULES

C'EST LE MOIS DE L'AMEUBLEMENT



Meubli-Arts
MURS-ELEMENTS

3 sections au fini mélamine disponibles en blanc/chrome, amande/laiton, chêne/laiton, gris/chrome. Les éléments sont: une section bar, une section harmonique et une section TV. Le tout, avec tablettes et armoires-vitrines.



Meubli-Art
MOBILIER de CHAMBRE

- Produit de très haute qualité, entièrement fini mélamine.
- Disponible en 4 couleurs: blanc, amande, gris, chêne, avec garnitures argent ou or brossé.
- Tiroirs complètement finis en mélamine avec un ingénieux système de roulement à billes.
- Calsson de lit disponible avec tiroirs.



el ran No 602

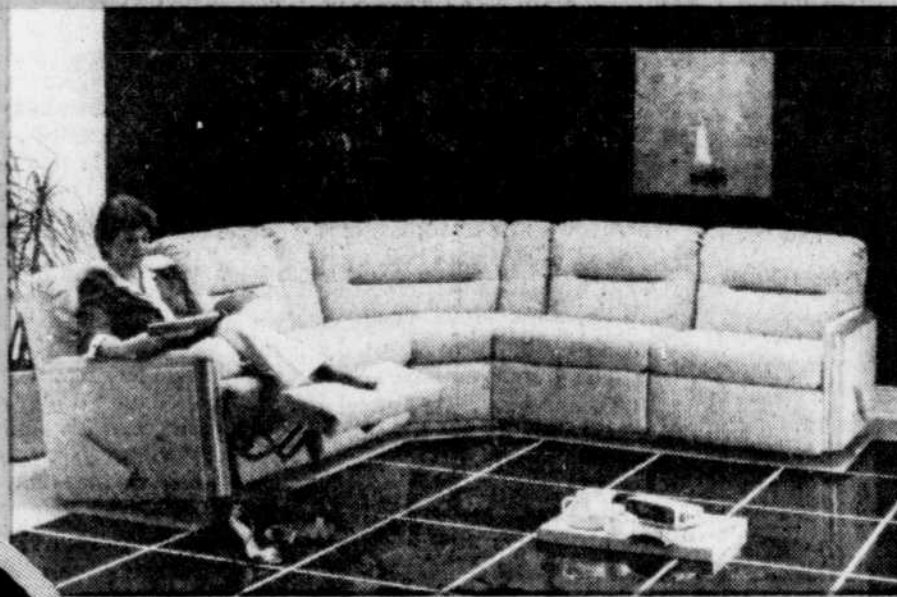
ENSEMBLE CAUSEUSE

comprenant: 1 causeuse, 1 sofa, 1 fauteuil, chacun muni d'un mécanisme d'inclinaison pour un confort parfait. Disponible en plusieurs tissus et couleurs.

GARANTIE

Par ameublement El Ran Ltee à l'acheteur original

Tous les mécanismes métalliques contenus dans les produits El Ran sont garantis pour la durée de vie du produit contre tout défaut de fabrication.



el ran No 606

ENSEMBLE SECTIONNEL

comprenant: 1 causeuse à bras gauche et 1 causeuse à bras droit, munies d'un mécanisme d'inclinaison à chaque extrémité. 1 fauteuil de coin. Disponible en plusieurs tissus et couleurs.

"LÀ OÙ ON SE SENT EN CONFIANCE"

GRATUIT

- Livraison dans toute la province
- Service de décoration à domicile par nos décorateurs
- Installation de tous les meubles achetés



PRIX GARANTIS
et
ENTREPOSAGE
GRATUIT
jusqu'au 1er janvier
1985